

# LE DEVOIR

VOL. XCV N° 295

WEEK-END DE NOËL 2004

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

## Le Viêt Nam flirte avec le père Noël

*Expurgé de ses tonalités religieuses mais exacerbé dans son caractère commercial, l'esprit de Noël tend à s'enraciner au pays d'Ho Chi Minh*

FABIEN DEGLISE

**H**anoi — L'image est étonnante. Rue Hang Bai, dans un grand centre commercial de la capitale du Viêt Nam, une jeune fille dans un costume tyrolien sourit aux passants, un plateau de dégustation de chocolats belges dans les mains.

Il est 11 heures. Sur les quatre étages de ce bâtiment qui jouxte le lac Hoan Kiem près de la vieille ville, les clients se promènent en scrutant ici et là les nouvelles télévisions à écran plat, les comptoirs de bijoux, de caméras numériques ou de consoles de jeux, évaluant les nouveaux arrivages de vêtements griffés et, pour les plus jeunes, s'agglutinant autour des vendeurs de saucisses enfilées sur des bâtons. Le tout sous le regard rassurant d'une centaine d'effigies du père Noël, au milieu des lumières de sapins artificiels scintillants décorés à l'occidentale, et au rythme des chants de Noël version musak diffusés dans les haut-parleurs.

Les Vietnamiens y adhèrent parce qu'ils ont le goût de la fête et, pour eux, toutes les occasions de fêter sont bonnes

Dans ce coin de l'Asie où la neige n'est présente que sur les photos montagnardes accrochées aux murs des hôtels décrépis et où le catholicisme est plus que minoritaire, la scène, un brin surréaliste, est aussi incongrue que celle, improbable, de milliers de bouddhas s'emparant des rues commerciales, des bureaux et des maisons de Montréal à l'approche de la fête du Têt, le nouvel an lunaire célébré en grande pompe par les Asiatiques au début du mois de février. Et pourtant, depuis le début de la semaine, cette scène ne cesse de se reproduire un peu partout dans la ville, dans les lieux touristiques,



Le règne d'Ông Già Noël (père Noël en vietnamien) est certainement là pour rester.

AGENCE FRANCE-PRESSE

VOIR PAGE A 8: VIËT NAM

## 14 points d'avance pour Iouchtchenko

*Profondément divisée, l'Ukraine retourne aux urnes dimanche*

ALEKSANDAR VASOVIC

**K**iev — Une Ukraine profondément divisée et changée par la «révolution orange» se rend aux urnes ce week-end pour le «troisième tour» de la présidentielle dans la crainte que le bras-de-fer tourne à la violence si les résultats sont une nouvelle fois contestés par l'un des camps.

Le candidat de l'opposition Viktor Iouchtchenko, bénéficiant d'un courant de sympathie croissant dans l'opinion, espère l'emporter haut la main. Il est donné gagnant avec 14 points d'avance sur son rival, le premier ministre prorusse Viktor Ianoukovitch, selon un sondage publié hier.

M. Iouchtchenko, un proeuropéen, est crédité de 51 % des intentions de vote alors que M. Ianoukovitch

VOIR PAGE A 8: UKRAINE

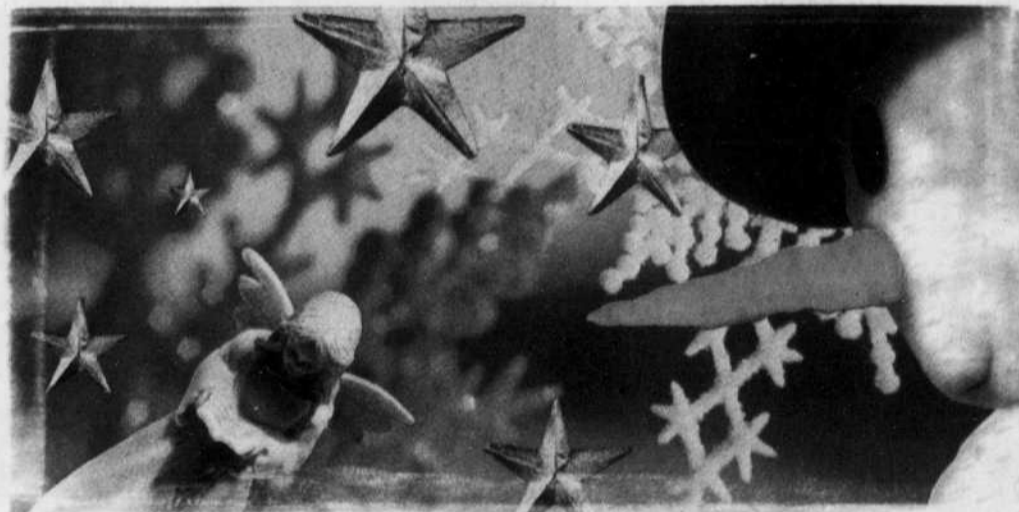


REUTERS

### INDEX

Actualités.....	A 4	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 7	Monde.....	A 7
Avis publics.....	D 5	Mots croisés.....	C 7
Bourse.....	D 2	Météo.....	C 8
Carrières.....	D 3	Perspectives.....	B 1
Décès.....	C 8	Rencontres.....	C 4
Économie.....	D 1	Société.....	B 6
Éditorial.....	B 4	Nature.....	C 8

## L'ange du bonhomme



Odile Tremblay

**C**e bonhomme de neige devait l'existence à trois gamins de dix ans qui l'avaient baptisé Edgar avant de l'abandonner tout croche sur son terrain vague. Il avait un bras plus gros que

l'autre, le chapeau de guingois et rien pour plaire. Ses yeux en boutons de culotte asymétriques louchaient comme ceux d'un chat siamois. Son nez pointu était une carotte, dont les moineaux jouaient à grignoter le bout en le traitant d'épouvantail d'hiver.

En guise d'adieu, ses géniteurs avaient cabossé la bedaine d'Edgar de quelques coups de pied, juste pour le plaisir de gigoter: «Quins toé!» Mais l'empreinte de leurs semelles laissait sur lui de vilaines taches. Puis, les garçons s'étaient envolés en même temps que les oiseaux, pépant de concert.

Sans Léopold, le sculpteur-poète qui avait versé quelques mots gentils (mais pompeux) sur son berceau, ce bonhomme de neige n'aurait guère connu de douceur ici bas.

«Quel beau fruit naïf du land art!», s'était exclamé l'artiste devant sa silhouette boudinée.

Edgar aurait préféré un compliment moins abstrait, mais, dans la vie, on attrape ce qui passe. Il avait remercié l'artiste et pris son trou.

A l'âge vénérable de trois semaines, Edgar ne croyait déjà plus à grand-chose, même si Noël approchait et que les chi-

mères scintillaient à pleines lumières des rues. Ce qui ne l'empêchait pas de vouloir défendre sa vie éphémère contre vents et marées, malgré ses angoisses de météorologue amateur.

Est-il besoin de rappeler que les variations de température sont, pour les créatures de son espèce, une question de vie ou de mort? Craignant le redoux, condamné à fondre tôt ou tard, Edgar flairait le vent à tout bout de champ, analysait la texture changeante des flocons de neige, regardait frissonner les passants d'un air satisfait. Ouf! L'hiver serait froid cette année. *Un sursis!*

En ce 24 décembre, le Tout-Montréal avait la broue dans le toupet et le vent dans les flocons. Humains et autos cavalaient en galop frénétique vers le magasinage de la onzième heure. Même les nuages couraient plus vite que d'habitude. Pour mieux lui donner le vertige et embrouiller ses prédictions météo. Quoi d'autre?

Filant comme une flèche, une auto sauvage l'aspergea de *sloche* au calcium brûlante, sans daigner s'excuser. Les millions d'habitants de la ville avaient peur de ne pas arriver à Noël en même temps que le reste du monde, d'où leur agitation frénétique et mauvaise pour la santé. Lui seul demeurait immobilisé au sol. Souillé. Rageur. Incompris. Et désormais sans illusions.

De fait, la semaine précédente, un Inuit insensible à la morsure du froid, qui mendiait

## L'élite des affaires menace de boycotter le CHUM

*La collecte de fonds privés serait compromise si Québec implante l'hôpital au centre-ville*

KATHLEEN LÉVESQUE

**L'**élite du milieu des affaires se mobilise et menace de ne pas participer à la collecte de fonds privés nécessaires à la construction du futur CHUM si le gouvernement du Québec décide d'en faire l'implantation au centre-ville, a appris *Le Devoir*.

C'est une contribution financière d'au moins 200 millions de dollars, selon les estimations préliminaires du gouvernement, dont une large part pourrait ainsi échapper à Québec. Perdant de plus en plus prise sur ce dossier compte tenu des avis qui se multiplient en faveur de l'érection du CHUM là où se trouve l'hôpital Saint-Luc (1000 Saint-Denis), ces gens d'affaires ont lancé des appels au premier ministre Jean Charest. Face à un tel lobby, M. Charest aurait décidé d'appliquer les freins et de reporter à janvier le moment où il lui faudra trancher la question.

Pour tenter un rapprochement, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, aurait, selon des sources dignes de foi, tendu une perche aux défenseurs du projet d'implantation du CHUM dans la cour de triage du Canadien Pacifique à Outremont. Pour rendre cette option acceptable aux yeux du gouvernement, le ministre aurait posé trois conditions: diminuer le nombre de lits à 550 plutôt qu'à 700, reporter la construction d'un campus des sciences de la santé à une étape ultérieure et obtenir l'appui des quelque 1000 médecins du CHUM actuel.

La sortie publique, lundi, d'un groupe de médecins et de chercheurs du CHUM aurait ainsi fait partie de la stratégie visant à donner du poids à la proposition de l'Université de Montréal d'intégrer le futur hôpital spécialisé à ses facultés de médecine, de médecine

**Le ministre Couillard aurait posé trois conditions pour l'érection du CHUM à Outremont**

VOIR PAGE A 8: CHUM

JOYEUX NOËL

*Le Devoir ne sera publié ni demain ni lundi. De retour mardi. Bon congé.*

enfin!

couleur  
**JAZZ**  
91,9

Radio Nord Communications  
en partenariat avec L'Équipe Spectra

VOIR PAGE A 8: ANGE

JONES NEW YORK COLLECTION

JONES NEW YORK SIGNATURE

*Semaine de Soldes  
d'après-Noël*

RECEVEZ jusqu'à

50%

DE  
RABAIS

**ET PLUS**

SUR MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE

**OGILVY**

1307, rue Ste-Catherine ouest (angle de la Montagne)  
Tailles 4 à 16, Tailles 2P à 14P, Boutique au 2<sup>ème</sup> étage,  
Tailles 14W à 24W, Boutique au 4<sup>ème</sup> étage,  
Tél: (514) 842-7711

## Les petits orteils

DU THÉÂTRE POUR  
LES 4 À 8 ANS

VOIR À LA PAGE 55



## Seconde chance pour un Palestinien menacé d'expulsion

La Cour fédérale demande la révision de son dossier

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Il était moins une pour le Palestinien Osama Saleh: alors qu'un ordre de déportation lui pend au bout du nez depuis quelques mois, un juge de la Cour fédérale a exigé la semaine dernière que son dossier soit revu par les agents qui font l'évaluation des risques avant renvoi (ERAR) au sein de Citoyenneté et immigration Canada (CIC). Cela ne certifie pas que M. Saleh pourra rester au pays plutôt que de retourner dans sa Cisjordanie natale, mais les défenseurs du réfugié ont maintenant bon espoir que l'ordre d'expulsion sera effectivement cassé.

Dans sa première analyse, l'agent de l'ERAR affecté au dossier d'Osama Saleh avait déterminé qu'il n'y avait pas de risque précis à ce que M. Saleh retourne en Palestine. L'ERAR arrive tout au bout du processus de demande du statut de réfugié. C'est un dernier rempart avant la déportation. À ce stade, il est très rare qu'une décision prise par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR, où seul un commissaire juge un dossier, et il n'y a pas d'appel officiel ensuite) soit renversée; à l'échelle canadienne, le taux de refus des demandes d'ERAR avoisine les 97 %.

Il ne reste alors aux demandeurs que la possibilité d'obtenir un sursis au renvoi, puis qu'une révision judiciaire faite par la Cour fédérale conteste les conclusions de l'ERAR, ce qui est précisément le cas dans le dossier d'Osama Saleh. Selon Robert Gervais, porte-parole de CIC, la situation est plutôt rare, mais pas anormale: un nouvel agent de l'ERAR reprendra sous peu le dossier, en portant une attention accrue aux détails soulevés par le juge. Dans le rapport de ce dernier, on peut lire que certains éléments présentés en cour n'étaient pas connus de l'agent de l'ERAR, et que ces éléments ajoutés permettent maintenant d'affirmer qu'un retour en Cisjordanie, zone hautement turbulente s'il en est, serait dangereux pour M. Saleh. «C'est la vie et la sécurité de cette personne qui sont en cause», écrit le juge.

## Des carences

Pour l'avocat de Saleh, Stewart Istvanffy, spécialiste en droit de l'immigration et grand critique du système canadien, le cas Saleh illustre bien les carences de la CISR et «l'inutilité» de l'ERAR, qu'il juge être une «façade de système pour se donner bonne conscience aux yeux du monde».

M. Istvanffy se dit content de la décision émise dans le cas Saleh; néanmoins, il aurait aimé que le juge se penche davantage sur les questions de droit international et de violation des droits humains

dans les territoires occupés, des points que l'avocat a soulevés pendant son plaidoyer. «C'est dommage, parce qu'il n'y a toujours pas de jugement définitif pour clarifier la situation [des réfugiés originaires de Palestine]. [...] Le dossier Saleh est très fort, les preuves sont claires, mais à cause de la façon préjudiciable dont sont traités les Palestiniens à Montréal, il y a toujours un risque de retour.»

## Famille en attente

Selon la Coalition contre la déportation des réfugiés palestiniens (CCDRP), les problèmes éprouvés par les Palestiniens qui veulent être admis au Canada sont monnaie courante. Les déportations vers les camps de réfugiés du Liban ou les territoires occupés n'ont jamais cessé, déplore la coalition, et ce malgré l'insécurité qui règne là-bas. Et même quand une personne reçoit le statut de réfugié, les soucis ne sont pas terminés, dit le groupe militant.

Cette semaine, la CCDRP a tenu un point de presse pour demander au gouvernement canadien de traiter d'urgence une demande que les autorités de l'immigration ont reçue il y a 10 mois. Youssef Ibrais, Palestinien de la bande de Gaza, a obtenu le statut de réfugié puis sa résidence permanente, après quoi il a rempli les formulaires pour faire venir son épouse et leurs quatre enfants, qui demeurent dans le camp de réfugiés de Khan Younes, dans la bande de Gaza.

Le problème, c'est que le délai de traitement des demandes est long. Une moyenne de 10 à 12 mois, précise Robert Gervais, délai qui peut s'étirer sur deux à trois ans selon les régions du monde et les circonstances. Mais si M. Ibrais demande aujourd'hui que le gouvernement accélère le processus, c'est que plusieurs bombardements ont eu lieu à Khan Younes depuis deux semaines. Les agences de presse ont rapporté la mort d'au moins 14 personnes à la suite des raids effectués par l'armée israélienne. Même l'école où vont les enfants de M. Ibrais a été bombardée. Six jeunes ont alors été blessés.

Garder là-bas des gens qui seront assurément acceptés au Canada (il ne s'agit dans ce cas que d'une formalité administrative) est donc inacceptable, disent les groupes d'aide aux réfugiés. Le Conseil canadien des réfugiés a d'ailleurs dénoncé officiellement ce type de situation en juin. «Mes jeunes n'ont pas à vivre ce que j'ai vécu», estime Youssef Ibrais.

À la CIC, Robert Gervais relativise la situation: «Ce sont des dossiers prioritaires, dit-il. Mais tous les réfugiés évoquent un sentiment d'urgence pour leur famille. On ne peut pas aller plus vite.»

Le Devoir

# POLITIQUE

Bijouterie  
**Gambard**  
630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE  
MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX  
Vente et service

## Convention collective: les cols bleus iront en appel

ANTOINE ROBITAILLE

Le syndicat des cols bleus a annoncé hier qu'il porterait en appel le jugement qui a validé mercredi la sentence de l'arbitre Gilles Lavoie, qui fait office de première convention collective des cols bleus de l'île de Montréal.

Du même souffle, le président de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) Henri Massé a solennellement demandé au maire de Montréal de mettre la sentence arbitrale de côté, de faire fi des recours judiciaires et de retourner à la table de négociation.

Mais la Ville de Montréal, en après-midi hier, par la voix de son directeur des relations professionnelles Jean-Yves Hinse, a refusé comme par le passé cette proposition du syndicat des cols bleus. M. Hinse a précisé que la Ville est toutefois prête à négocier les 17 points que la sentence Lavoie prévoit renvoyer au niveau des arrondissements, comme la sous-traitance, les affectations, les horaires de travail, les vacances et les heures supplémentaires. De plus, M. Hinse a dit que la Ville est prête à débattre du remplacement de certaines des quelque 800 lettres d'entente annulées par l'arbitre.

## Déception

À propos de la décision rendue mercredi par le juge Maurice Lagacé, qui a refusé d'invalider la sentence arbitrale Lavoie comme le demandaient les cols bleus, le président du syndicat Michel Parent s'est dit «amèrement déçu». Rappelons que le juge Lagacé, sur un ton cinglant, a reproché aux cols bleus d'avoir adopté, depuis le début des négociations avec la Ville, un «plan de match» transpirant l'intransigeance, stratégie qui a conduit à «piéger l'arbitre». Le juge soutient que, malgré tout, l'arbitre a réussi à rendre la «décision la plus équitable» possible.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le président du syndicat des cols bleus, Michel Parent, en compagnie d'Henri Massé.

M. Parent estime toutefois que les cols bleus ont des «points de droit forts» que le juge Lagacé n'a pas voulu voir. Premièrement, la convention devait avoir une durée d'au plus trois ans, comme le Code du travail le prescrit, «alors que l'arbitre en a défini une pour six ans». Sur ce point, le syndicat s'est dit prêt à aller jusqu'en Cour suprême et ce, «même si la Ville mettait aux poubelles la sentence», parce qu'il faut selon lui éviter à tout prix qu'elle fasse jurisprudence.

Deuxièmement, le syndicat prétend que, selon la charte de la Ville, «aucun employé ne doit subir de baisse de traitement à la suite de la fusion»; or, au dire du syn-

dicat, «des centaines de membres risquent de perdre des milliers de dollars par année». Henri Massé fait remarquer que les autres groupes d'employés ont eu 11,7 % d'augmentation: «Pourquoi les cols bleus devraient-ils se contenter de 2,6 %?»

Les cols bleus «se sont fait voler» dans ce processus, a affirmé M. Massé, «et le maire le sait très bien». Le conseiller au SCFP Michel Fontaine a déclaré: «Régarde, ils n'ont pas le droit de spolier comme ça nos membres», ajoutant ensuite que le régime d'assurance des cols bleus était en faillite en raison de la sentence Lavoie.

Devant le refus de la Ville de jeter au panier la sentence arbitrale,

les cols bleus vont-ils passer en mode «moyens de pression»? Les porte-parole du syndicat ont répété hier ce qu'il disent depuis plusieurs semaines: que la sentence, de toute façon, était «inapplicable» et instaurait un climat de travail «insupportable pour nos membres», fondé sur le «non-respect catégorique des employés cols bleus». Ces derniers, actuellement, «se contentent» et rendent malgré tout les services à la population. «Pendant le travail, il est difficile d'exercer des moyens de pression, mais il y a un paquet de choses que vous pouvez faire en dehors de ces heures», a toutefois indiqué M. Parent.

Le Devoir

## EN BREF

### Caroline Montpetit honorée

La journaliste du Devoir Caroline Montpetit a reçu le prix journalistique d'Amnistie Internationale, section canadienne-française, dans la catégorie presse écrite, pour son

article «La dot ou la vie - Le scandale des jeunes mariées brûlées vives en Inde», paru dans l'édition du mois de septembre de *La Gazette des femmes*. Mme Montpetit a réalisé ce reportage à la suite d'un voyage en Inde, l'hiver dernier. La distinction lui sera décernée officiellement en mai prochain. - *Le Devoir*

LINEN CHEST

Une semaine pour vous gâter!

SOLDES D'APRÈS NOËL

JUSQU'À 70% DE RABAIS

sur une vaste sélection de produits

NOS PRIX SONT IMBATTABLES! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCUS!

Centre Rockland (Montréal) • Promenades de La Cathédrale (centre-ville)  
Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)

Appelez les spécialistes des habillages de fenêtres de notre SERVICE À DOMICILE GRATUIT 514.341.7810

Consultez nos experts en MATELAS Sealy, Simmons et Tempur!

www.linenchest.com

OGILVY monsieur

SOLDE du lendemain de Noël

26 décembre de 13 h à 17 h | 27 décembre de 10 h à 18 h

50% DE RABAIS

SUR UNE SÉLECTION DE

AIGLE - BISON - CUTTER & BUCK - DORMEUIL  
HÖRST - NAUTICA - PAUL & SHARK

Complets - Vestons sport  
Pantalons sport et habillés  
Chemises de ville - Cravates  
Chemises sport  
Chandails  
Paletots - Parkas - Cuir  
Chapeaux - Casquettes - Foulards  
Chaussures

AUSSI! 15% à 33% sur toute la marchandise en magasin

NOUVEL ESPACE HOMME AU 4<sup>e</sup>  
STE-CATHERINE ET DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL  
TÉL.: (514) 845-4742 - WWW.OGILVYCANADA.COM

Gérard GERVAIS  
Abel ARSLANIAN

Les OMÉGA-3 pour guérir

L'espoir d'une meilleure qualité de vie.

320 pages — 18,50 \$

GUERIN, éditeur Itée (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies et chez Renaud-Bray

JOYEUX NOËL à tous nos clients

HONNÊTES • MISTÈRE

FIX

Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal  
514-484-8332  
www.themrfixit.com  
DEPUIS 1953

## • LES ACTUALITÉS •

## Marilyn ou Thatcher?

Des chercheurs percent le mécanisme de la reconnaissance des visages

L'une est de fer, l'autre toute en rondeurs suggestives. Entre l'ancienne première ministre britannique Margaret Thatcher et l'icône américaine Marilyn Monroe, un fossé en apparence infranchissable se creuse. Pourtant, en faisant le pont entre ces deux visages bien connus, une petite leçon de physiologie s'est transformée en une étonnante découverte scientifique qui a permis de lever le voile sur la manière dont le cerveau reconnaît un visage.

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Mettre un nom sur un visage: l'opération, répétée plusieurs fois par jour, est devenue anodine, à quelques exceptions frustrantes près, quand un nom refuse soudain de sortir des limbes de notre cerveau engourdi. Mais derrière ce blocage momentané, il y a tout un mécanisme que des scientifiques britanniques viennent à peine de percer.

Les scientifiques savaient que certaines régions du cerveau étaient en cause, mais ils ignoraient de quelle manière et dans quel ordre. Des chercheurs de l'University College London (UCL) ont dénoué le mystère en mettant au jour un procédé en trois étapes, la première s'attachant aux traits physiques, la deuxième départageant le connu de l'inconnu et la dernière retraçant l'information recherchée.

Le procédé retenu par l'équipe de Pia Rotshtein pour décrypter le phénomène est aussi ludique qu'efficace. La chercheuse a en effet soumis des gens à une succession de clichés photographiques montrant la transformation d'une personne connue à une autre. En tête de ce drôle de panthéon, la transformation de la «Dame de fer» en la plus mythique des bombes sexuelles américaines, mais aussi celle du dernier James Bond, l'acteur Pierce Brosnan, en... Tony Blair!

La transformation progressive du visage d'une personne à l'autre a révélé que notre cerveau est infatigable et ne souffre aucune ambiguïté. «Notre étude a démontré que le cerveau essaie de nous forcer à épinglez un nom sur un visage, même s'il a l'allure d'un mélange entre deux personnes que nous connaissons. Un visage composé à 60 % de celui de Marilyn Monroe et à 40 % de celui de Margaret Thatcher sera perçu comme étant le côté plus sexy de Margaret Thatcher», raconte Pia Rotshtein.

Publiée dans l'édition en ligne du *Nature Neuroscience*, cette étude britannique a montré que la reconnaissance d'un visage est un procédé réglé comme du papier à musique. Mis devant une succession de clichés se déroulant au gré de la transformation de Maggie en Marilyn, par exemple, les sujets avaient tendance à opérer le changement d'identité d'un seul élan, aussi soudain que tranché, a montré une analyse au scanner.

Les chercheurs ont aussi confronté leurs sujets à trois paires de clichés. Dans l'une de ces paires, les deux photos étaient identiques et représentaient Margaret; dans une autre, les deux photos étaient légèrement différentes mais conservaient les caractéristiques de Maggie; dans la dernière paire, un premier cliché présentait une photo de Maggie et une autre de Marilyn.

## Trois étapes

C'est ainsi que l'équipe britannique a pu retracer tout le processus de l'identification, qui se fait en trois étapes bien distinctes, dans trois régions dif-

férentes. «Quand un visage dans une foule suscite chez vous un sentiment obsédant vous signalant que vous connaissez cette personne, une partie de votre cerveau fait une association entre ce visage et des souvenirs emmagasinés, encourageant une autre section à essayer de mettre un nom sur ce visage», explique Mme Rotshtein.

L'analyse au scanner a ainsi permis de voir que le gyrus occipital inférieur, une région située à l'arrière du cerveau, était particulièrement sensible aux légers changements physiques dans le visage alors qu'il relève les moindres détails, par exemple le nombre de rides.

Une autre région, celle du gyrus fusiforme droit, localisé derrière les oreilles, était pour sa part plus active quand les images changeaient l'identité des visages qui défilaient sous les yeux des patients. C'est cette région qui permet la comparaison entre les images soumises et notre banque de souvenirs emmagasinés, suscitant chez nous un sentiment de familiarité qui nous indique que cette personne nous est bien connue.

La dernière région mise en action est celle du cortex temporal antérieur, connu pour emmagasiner les traits des gens que nous connaissons et qui semble essentiel au processus d'identification. D'ailleurs, cette région était très active quand les célébrités étaient connues des sujets alors qu'elle l'était à peine quand un sujet ignorait l'identité de la personne.

«Notre cerveau dispose de mécanismes intégrés pour "lire" les visages. Quand vous revenez à la maison pour Noël et que votre mère vous étudie alors que vous passez le seuil de la porte, une partie de son cerveau analyse différents éléments de votre visage (vos joues sont-elles rondes, avez-vous l'air bien?) alors que d'autres sections de son cerveau comparent cette image à celles qu'elle a en mémoire, ce qui l'amènera à déclarer que vous avez pris ou perdu du poids», illustre Mme Rotshtein.

Si l'une ou l'autre de ces étapes est brisée, ce qui arrive notamment avec certaines formes de démence, une personne peut perdre son habileté à reconnaître les autres. D'où l'importance de cette étude, qui pourrait conduire à des interventions plus efficaces auprès des gens qui souffrent de prosopagnosie — ou agnosie visuelle —, une condition rare caractérisée par l'impossibilité de reconnaître des personnes connues au seul moyen de la perception visuelle de leur visage.

Cela est d'autant plus intéressant que ces travaux peuvent également trouver une application dans d'autres domaines. Des études précédentes ont en effet montré que des autistes et des épileptiques ont aussi du mal avec cette habileté souvent tenue pour acquise.

Une piste que Jon Driver, professeur à l'Institute of Cognitive Neuroscience, affilié à l'UCL, et chercheur associé pour cette étude, trouve très stimulante. «La prosopagnosie est une condition rare liée à un dommage à une ou à toutes ces régions. Cette personne doit alors se rabattre sur d'autres éléments comme la coupe de cheveux, les vêtements, la gestuelle ou la voix. Certaines personnes auront même de la difficulté à reconnaître leur épouse ou leur propre visage dans le miroir», explique-t-il.

La prochaine étape pour le professeur Driver consistera à reprendre l'exercice avec des gens qui souffrent de problèmes similaires. Son but est ambitieux. Il aimerait bien trouver le moyen d'entraîner ces patients à utiliser les régions qui sont déficientes chez eux, un soulagement pour les proches qui doivent sans cesse les réapprouver.

Le Devoir

## Benoît Labonté rejoint Tremblay

ANTOINE ROBITAILLE

Le président démissionnaire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), Benoît Labonté, fera en février le saut en politique municipale dans le parti du maire Tremblay, a appris *Le Devoir* de source sûre. M. Labonté a annoncé sa démission la semaine dernière de la présidence de la CCMM en indiquant qu'elle entrerait en vigueur le 4 février 2005 tout en ne révélant rien du «défi» qui l'attendait.

Or, selon nos informations, M. Labonté se joindra à l'Union des citoyens de l'île de Montréal (UCIM), le parti du maire Tremblay, qui a le vent dans les voiles à l'heure actuelle, notamment après sa victoire aux élections partielles dans l'arrondissement Saint-Laurent. Selon nos sources, M. Labonté voudrait œuvrer dans l'arrondissement Ville-Marie. Actuellement, l'UCIM n'y compte

qu'une seule élue, et c'est Vision Montréal, le parti de Pierre Bourque, qui détient la mairie de cet important arrondissement. M. Labonté le connaît bien, d'ailleurs, puisqu'il a été, dans les années 90, p.-d.g. du World Trade Center Montréal.

À la CCMM, M. Labonté a été le premier président «à temps plein» puisque ce n'était pas un poste permanent avant lui. Parce qu'il se montrait très actif dans le débat public municipal, notamment contre les défusions, les rumeurs de son engagement au niveau municipal courent depuis longtemps. Certains ont même cru en 2003 qu'il cherchait à fonder un nouveau parti municipal. M. Labonté est titulaire d'une maîtrise en science politique à l'Université de Montréal. Il a été conseiller spécial auprès de Paul Martin de 1993 à 1996, à l'époque où celui-ci était ministre fédéral des Finances.

Le Devoir



JEFF CHRISTENSEN REUTERS

Selon Genetic Savings and Clone, des centaines de clients ont déposé des tissus de leur animal dans la banque génétique de la société.

## Pour 50 000 \$US, une Américaine s'offre un clone de son chat

Los Angeles — Une Américaine a payé 50 000 \$US pour s'offrir un clone de son chat adoré, décédé en 2003, une première commerciale réalisée par une société californienne de biotechnologie désireuse d'ouvrir un marché selon elle prometteur.

Le chaton cloné, Little Nicky, a été présenté le 10 décembre, huit semaines après sa naissance, à sa propriétaire, une femme du Texas dont seul le prénom, Julie, a été divulgué.

«Je ne vois absolument aucune différence entre Little Nicky et Nicky [sa chatte décédée en septembre 2003 à l'âge de 17 ans]», a déclaré Julie, citée par la société Genetic Savings and Clone, basée à San Francisco.

Nicky était considéré comme un félin si «beau» et «intelligent» par sa maîtresse qu'elle avait décidé de faire effectuer un prélèvement d'ADN de son vivant pour tenter de le cloner.

Première société sur ce marché, Genetic

Savings and Clone avait annoncé en février 2002 avoir réussi le premier clonage de chat domestique. Cet animal, surnommé «Cc» (pour *Carbon copy*), avait été créé par le transfert de l'ADN provenant d'une cellule de chatte adulte dans un ovule énucléé puis par l'implant de l'embryon dans une mère porteuse.

Cette année, cinq clients ont signé un contrat de clonage, a indiqué Ben Carlson, un porte-parole. Des centaines d'autres ont également déposé des tissus de leur animal favori dans la banque génétique de la société.

L'éthique et le bien fondé des objectifs de Genetic Savings and Clone sont mis en doute par des scientifiques et des associations de défense des animaux. Selon eux, un animal cloné a, en l'état des recherches, peu de chances de vivre longtemps.

Agence France-Presse



SOURCE UCL

Dix étapes pour passer de la pulpeuse Marilyn Monroe à la froide Margaret Thatcher.

SOLDE

JUSQU'À 50%

Joyeuses fêtes!

doice doice

**D**onna **U**omo

Pour Elle  
277, av. Laurier O. 270-6154  
Centre de Commerce Mondial 844-9125

Pour Lui  
Centre de Commerce Mondial 281-7999  
5107, av. du Parc (angle Laurier) 277-7558

649		Tirage du 2004-12-22	
11	17 35 38 43 47	Complémentaire : (42)	
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	9 710	303,00 \$
5/6+	5	76	820,30 \$
5/6	155	2	047,10 \$
4/6	9 203		65,30 \$
3/6	159 895		10,00 \$
2/6+	101 388		5,00 \$
Ventes totales :		18 693	452 \$
Prochain gros lot (approx.) :		17 000	000 \$
649		PROCHAIN GROS LOT LE 25 DÉCEMBRE 2004	
		17 000 000 \$	
49		Tirage du 2004-12-22	
28	37 38 39 48 49	Complémentaire : (16)	
GAGNANTS		LOTS	
6/6	0	1	000 000,00 \$
5/6+	0	50	000,00 \$
5/6	28		500,00 \$
4/6	765		50,00 \$
3/6	12 769		5,00 \$
Ventes totales :		505	008,00 \$
Extra		Tirage du 2004-12-22	
NUMÉROS		LOTS	
390768		100 000 \$	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants par rapport au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et le site officielle de L.G., cette dernière a priorité.

1307 STE-CATHERINE  
ET DE LA MONTAGNE  
TÉL.: (514) 842-7711  
WWW.OGILVYCANADA.COM

SOLDE DU LENDEMAIN  
LE DIMANCHE 26 DÉCEMBRE • 13H

## • LES ACTUALITÉS •

## Born again

Ma grand-mère s'appelait Elmire. Ce nom semble aujourd'hui venu du fond des âges. Je ne l'ai pas beaucoup connue, mais son nom, pour moi, a toujours évoqué la myrrhe. Oui, la myrrhe. Comme dans l'or, l'encens et la myrrhe offerts à l'enfant Jésus par les Rois mages. Ou plutôt comme dans: «*Mon chéri pour moi est un sachet de myrrhe: entre mes seins il passe la nuit*» (Cantique 1,13).

Je n'avais pas six ans et ne connaissais rien à l'Orient. Mais je me doutais bien que cette résine odorante avait un irrésistible parfum d'érotisme. J'aurais bien passé la nuit entre les seins de ma grand-mère.

Nous avions l'habitude de monter le sapin avec elle. Nous le faisons avec l'application de ceux qui manipulent un trésor. Je voulais connaître l'histoire de chaque figurine, de chaque boule. Celle-ci, recouverte de papier d'aluminium, avait été achetée pendant la guerre. Celle-là avait été cassée par un oncle parti vivre au bout du monde. Il avait été petit et aussi maladroit que nous. Moi aussi, je casserais des boules. Il le fallait pour qu'il y ait des histoires à raconter.

A travers les anecdotes se déclinait le parcours d'une famille, d'un coin de pays, d'un petit bout d'humanité.

Ma grand-mère n'a jamais visité la France. Ses Cantons-de-l'Est lui suffisaient amplement. L'étranger, pour elle, c'était Lowell et Boston, où elle avait de la famille.

Elle aurait certainement été outrée d'apprendre qu'à Marseille, on a interdit un concours de crèches. Elle aurait été encore plus scandalisée de découvrir qu'au nom d'une laïcité mal embouchée, on avait volé leur sapin aux étudiants de Lagny, à 28 kilomètres de Paris.

L'affaire a commencé au début de décembre. Deux lycéennes ont invoqué la nouvelle loi sur l'interdiction du port du voile islamique à l'école pour exiger l'expulsion du pauvre conifère installé comme chaque année dans le hall d'entrée.

Les étudiantes avaient la logique et la loi de leur côté. Pourquoi, en effet, une école assez intolérante pour bannir les croix, les kippas, les turbans et les voiles accepterait-elle un sapin de Noël ou une crèche? Elles auraient pu demander pourquoi les élèves avaient congé à Noël et à Pâques, pourquoi la cantine avait toujours servi du poisson le vendredi et pourquoi, pour se rendre au lycée, il fallait emprunter les rues Saint-Denis et Saint-Laurent.

Mais nos étudiantes étaient des modérées. Elles se sont contentées d'exiger l'application dans l'enceinte de l'école de l'esprit de la loi votée par les parlementaires français. Ce qui fut aussitôt fait. Le pauvre conifère de 1 m 80 était bon pour le recyclage.

Mais c'était compter sans ces étudiants féroceusement attachés à leurs coutumes primitives. Quelques-uns ont aussitôt élevé dans la cour un sapin hors la loi que leurs compagnons se sont empressés de décorer. Les filles sont arrivées au lycée avec des guirlandes autour du cou et des boules de Noël aux oreilles.

Choqués de la décision du proviseur, des enseignants et des élèves ont réclamé qu'on leur rende leur arbre. Pour éviter la guerre de tranchées, un nouveau sapin a donc été dressé dans un lieu plus discret, la cantine, où les



Christian Rioux

élèves ont pu le contempler lors du traditionnel repas de Noël, pardon!, du repas «de fin d'année», comme le veut la nouvelle terminologie scolaire.

Pour justifier le retour du paria, le proviseur s'est empressé d'expliquer que le sapin était «un objet païen» (sic) «bien plus ancien que le christianisme». On aura donc compris que si la loi française exclut les signes monothéistes, elle a le plus grand respect pour l'idolâtrie païenne.

Rassurez-vous: le Québec n'est pas seul à sombrer dans le délire. Il n'y a pas que les conseils municipaux de Toronto et de Montréal où le nouveau volapük a rebaptisé Noël «fête de la lumière». À Denver, les habitants ont dû manifester pour empêcher qu'un banal «Happy Holidays» remplace le traditionnel «Merry Christmas» lors d'un défilé annuel.

Dans le nord de la France, à Coudekerque-Branche, les directeurs de maternelle ont refusé de distribuer aux gamins les traditionnels saint Nicolas en chocolat envoyés par la mairie. Les 1300 friandises ont été sucrées pour faire disparaître la petite croix que portait sur sa tiare le généreux évêque de Myra, patron des écoliers.

Dans l'enceinte par ailleurs «sacrée» de l'école française, les pauvres santons sont devenus ostentatoires.

On a beaucoup parlé cette année des *born-again Christians*. J'en ai rencontré quelques-uns dans le sud des États-Unis. Mais ces illuminés ne m'ont jamais paru aussi insolites que ces étranges bêtes qui partent en courant devant le moindre crucifix.

Contrairement aux traditionalistes religieux, les *born-again* de la modernité ne sont attirés que par le futur, donc par le néant. Ils n'en ont pas seulement contre la religion mais contre l'histoire. C'est pourquoi, dans leur quête de l'homme nouveau, ils s'acharnent à supprimer tout ce qui pourrait les rattacher d'une manière ou d'une autre à la tradition d'une communauté humaine, quelle qu'elle soit.

C'est ainsi qu'ils se sentent libres. Croyants ou pas, la question n'est pas là. Les religions millénaires ne sont plus, pour eux, que des vestiges encombrants de l'ancien monde périmés depuis longtemps. L'univers serait né, disent-ils, quelque part autour des années 60, celui de ma grand-mère se résumant pour eux à une gigantesque noirceur.

On croit parfois que cette attitude tient de la trop grande tolérance dont nous ferions preuve à l'égard des autres religions. Je crois qu'elle tient plutôt à notre étonnante capacité à nous haïr nous-mêmes.

Je dis cela en me rendant compte que si elle était encore de ce monde, ma grand-mère me trouverait bien présomptueux. Devant tant de mots, elle se contenterait de hausser les épaules en me disant surtout de faire attention à ne pas casser de boules.

Et moi, je m'imaginerais posant ma tête entre ses seins.

crioux@ledevoir.com

## Steve Moore n'envisage pas de poursuite au civil

Toronto — L'avocat du hockeyeur Steve Moore, blessé lors d'un match de la Ligue nationale de hockey (LNH), affirme avoir demandé au procureur général de la Colombie-Britannique, Geoff Plant, d'ouvrir une enquête afin de déterminer pourquoi le plaidoyer de culpabilité de Todd Bertuzzi avait été accepté en l'absence de Moore au tribunal.

En conférence de presse à Toronto hier, Tim Danson a en outre laissé entendre que si Bertuzzi éprouvait vraiment des remords d'avoir agressé Moore, il se serait assuré de la présence de ce dernier en cour.

Quant à lui, Steve Moore a indiqué qu'il n'envisageait pas «pour l'instant» d'intenter des poursuites civiles contre son agresseur. Le joueur de l'Avalanche du Colorado a insisté pour dire que sa priorité était de retrouver la forme. Il a précisé toujours souffrir de symptômes consécutifs à une commotion cérébrale. Il avait aussi subi une fracture au cou à la suite de l'attaque de Bertuzzi sur la patinoire de Vancouver, le 8 mars, pendant un match de la LNH.

Mercredi, Bertuzzi a plaidé coupable à l'accusation de voies de fait ayant causé des lésions corporelles portée contre lui à la suite de l'incident. Le joueur étoile des Canucks de Vancouver a reçu une absolution conditionnelle, sentence qui pourrait lui permettre d'éviter de se retrouver avec un dossier criminel.

L'avocat de Moore a dit n'avoir été mis au courant de la nature du plaidoyer que lundi et n'avoir été informé de la nouvelle date de l'audience qu'un jour avant celle-ci, ce qui ne permettait pas à Moore de se rendre à temps à Vancouver pour les procédures.

«La question est: pourquoi? Pour-



ANDY CLARK REUTERS

Mercredi, Bertuzzi a plaidé coupable à l'accusation de voies de fait ayant causé des lésions corporelles qui avait été portée contre lui. Le joueur étoile des Canucks de Vancouver a reçu une absolution conditionnelle, sentence qui pourrait lui permettre d'éviter de se retrouver avec un dossier criminel.

«qu'il faut faire cela, pourquoi était-ce nécessaire?», a demandé M. Danson. Je crois que c'est quelque chose qui doit faire l'objet d'une enquête du procureur général de la province de la Colombie-Britannique. Pour ma part, je trouve cette conduite désagréable, je crois que cela fait reculer les droits des victimes à l'âge de pierre et qu'il s'agit d'un affront à ce que le Parlement du Canada a apporté au Code criminel.»

L'avocat de Moore à Vancouver a bien tenté d'obtenir un délai afin que le joueur puisse faire une dé-

claration en cour. Le juge s'y est opposé, et la déclaration a été lue par la poursuite.

Steve Moore a refusé de se prononcer au sujet de la sentence imposée à Todd Bertuzzi. Il a toutefois dit avoir été déçu d'avoir été mis au courant de l'entente par les médias.

Tim Danson a indiqué que son client n'avait eu aucune nouvelle de la Couronne avant vendredi dernier. «Steve ne passe pas de jugement sur la transaction en matière pénale, il ne passe pas de juge-

ment sur la sentence, a déclaré l'avocat. Il demandait seulement à être entendu. J'ignore quel impact cela aurait pu avoir, mais il s'agissait d'une requête toute simple: «Avant de rendre un jugement, écoutez juste ce que j'ai à dire.»

Geoff Gaul, porte-parole du procureur général de la Colombie-Britannique, a indiqué à une station de radio de Vancouver, MOJO FM, qu'il n'y avait pas la matière à enquête.

Presse canadienne

## Des mécènes au secours des saint-bernard

Genève — L'avenir des chiens sauveteurs du Grand-Saint-Bernard paraît assuré grâce à une fondation qui s'est engagée à continuer leur élevage et un ex-banquier privé genevois qui investira quatre millions de francs suisses (environ 2,36 millions de dollars) pour leur construire un musée.

Les divers mécènes impliqués dans ce sauvetage, dont le créateur de la Fondation Pierre-Gianadda, Léonard Gianadda, ont signé hier une série de conventions à Martigny (Valais).

Début octobre, les chanoines de l'hospice du col du Grand-Saint-Bernard (canton du Valais) avaient annoncé leur intention de vendre leurs fidèles compagnons à quatre pattes, un des symboles de la Suisse dans le monde, provoquant la consternation dans la région.

L'élevage des saint-bernard sera désormais assuré par la Fondation Barry, du nom d'un chien sauveur légendaire, né en 1800. Dirigée par Rudolf Thomann, président du Club suisse des saint-bernard, cette fondation sera créée en janvier 2005 grâce à la contribution financière d'une artiste bâloise.

## Un musée

Une autre fondation a été établie hier dans le but de construire un musée dédié aux saint-bernard, qui devrait ouvrir ses portes au printemps 2006 dans l'ancien arsenal de Martigny.

Sa construction, qui coûtera quatre millions de francs suisses, sera financée par Bernard et Caroline de Wattewille, qui se sont aussi engagés à couvrir un éventuel déficit d'exploitation durant dix ans.

Ex-banquier privé à Genève, M. de Wattewille a expliqué son geste par la volonté de «préserver et faire vivre l'histoire de ce chien symbolique». La Ville de Martigny mettra des locaux et un parking à la disposition du musée.

Plus de 10 000 visiteurs admirent chaque été le chenil du Grand-Saint-Bernard et sa vingtaine de chiens.

Le supérieur de l'hospice, l'abbé-prévôt Benoît Vouilloz, s'est déclaré «soulagé» des solutions trouvées.

## Secouristes

Devenus légendaires pour leur rôle de secouristes, les saint-bernard sont présents à l'hospice depuis le XVII<sup>e</sup> siècle.

Mais faute d'argent et de temps, les moines, de moins en moins nombreux, disaient ne plus pouvoir s'en occuper.

C'est au IX<sup>e</sup> siècle que saint Bernard de Menton fit construire l'hospice au sommet du col, à 2500 mètres d'altitude. Les moines y accueillent des pèlerins qui y trouvent logement et nourriture. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, des saint-bernard y sont dressés pour accompagner les voyageurs qui passent le col et les sauver s'ils se perdent dans la neige.

Né en 1800, le chien Barry est resté célèbre pour avoir sauvé une quarantaine de personnes durant ses 14 années de vie.

Agence France-Presse

## EN BREF

## Alerte au soja

Edmonton — La compagnie Kinnikinnick Foods Inc. avise les consommateurs allergiques au soja de ne pas consommer les beignes au sucre blanc et à la cannelle et les beignes avec glaçage au chocolat de marque Kinnikinnick, qui contiennent du soja alors que l'étiquette n'en fait pas mention. La liste des ingrédients fait mention de protéines de pois alors qu'elle devrait faire mention de protéines de soja. Seuls les

produits sur lesquels des étiquettes sont apposées sont touchés. Les produits en sacs préimprimés ont une liste d'ingrédients exacte et ne sont pas visés par le rappel. Les produits sont distribués partout au Canada et aux États-Unis. Le soja peut déclencher une réaction mortelle chez les personnes allergiques, qui devraient rapporter les produits au point de vente pour être remboursés. Aucun cas de maladie associé à la consommation de ces produits n'a été signalé. — PC

GIORGIO  
EMPORIO

LE SOLDE  
BOXING DAY  
JUSQU'À

50%

JOYEUX NOËL  
ET BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

1455 RUE PEEL (LES COURS MONT-ROYAL) 514-282-0022

Meubles  
Hochelaga.com

Depuis 30 ans, un nom sans prétention.



Nos meilleurs  
vœux et souhaits  
de bonheur  
en ces fêtes  
de Noël

Collection  
Lafitte

Meubles au rabot,  
 finition cascade

Aussi disponibles:  
chambre - cuisine -  
 armoire télévision

Nous serons  
fermé du  
23 décembre  
au 2 janvier

Meubles sur mesure  
Reproduction de meubles d'époque

8729, Hochelaga (5 min. à l'est de Louis-H. Lafontaine)

514-354-1030 \* SANS FRAIS : 1.800.357.1030 \* COURRIEL : info@meubleshochelaga.com

IN DE NOËL  
00 À 17H00 • Marchandises sélectionnées

OGILVY

RABAIS  
PARTOUT  
EN MAGASIN

## LES ACTUALITÉS

## Mauvais exemple

**J**e fais partie de cette génération qui a connu l'ancêtre de la SAQ, la Commission des liqueurs. Les succursales étaient rares et lugubres. Les quelques bouteilles de vin (en ce temps, le Mouton Cadet était un grand vin) étaient dissimulées à la vue du client. Quelques commis grognons s'affairaient lentement derrière un comptoir. Pour devenir commis à la Commission, on ne demandait même pas une septième année forte. Il suffisait de travailler pour l'organisation d'un député au pouvoir. C'était le temps du Québec en cruche. Ce n'était pas le bon temps.

Depuis, cette miteuse organisation est devenue une entreprise rentable, moderne et efficace. En fait, de tous les services gouvernementaux, c'est probablement celui qui a su le mieux évoluer en fonction des goûts et besoins de sa clientèle. En ce faisant, la SAQ a réussi à maintenir un haut taux de rentabilité démontrant que l'État, quand il s'y met, peut être un aussi bon entrepreneur que le secteur privé.

Il faut bien sûr féliciter les diverses administrations qui ont procédé à ces virages et qui ont engrangé des milliards de dollars pour le fonds consolidé de la province, mais les employés de la SAQ ont aussi leur très grande part de responsabilité dans le succès de la SAQ. La SAQ n'a aucune concurrence réelle, elle jouit d'un monopole et sa croissance a été constante malgré ce qu'elle appelle un système contraignant qu'elle veut modifier radicalement. Bien sûr, cette souplesse de choix que veulent préserver les syndicats peut donner lieu à des abus chez certains, mais les résultats financiers de la SAQ prouvent qu'elle s'en accommode fort bien.

En fait, on a affaire à un employeur qui a décidé sans raison économique que tout ce qui concerne l'organisation du travail et l'aménagement des horaires relève d'une sorte de droit divin patronal. Et pour s'arroger ce droit, elle prend le risque de transformer ce groupe d'employés motivés et qui a développé un sentiment d'appartenance (phénomène rare dans le service public) en bureaucrates de la vente et en employés frustrés.

Les critiques de la droite soulignent que les employés de l'État ne doivent pas jouir de privilèges indus. Nous ne parlons pas ici de privilèges, mais d'un cadre de travail souple et plus respectueux que l'entreprise peut se permettre sans grever davantage les ressources de l'État. Nous parlons ici en fait de la concrétisation, dans un lieu de travail qui lui appartient, d'un objectif officiel de ce gouvernement: la conciliation famille-travail et études-travail. Ce que le syndicat réclame, c'est que l'État applique dans ses propres services des politiques louables qu'il veut imposer à l'ensemble des employeurs du Québec. Parmi les devoirs de l'État il y a l'exemplarité, l'obligation de mettre en pratique les politiques qu'il préconise pour l'ensemble de la société. Jean Charest devrait le rappeler à Lucien Bouchard, qui devrait lui aussi être au courant de cette responsabilité.



Gil Courtemanche

choisi aussi de diminuer progressivement le nombre d'employés à temps partiel qui, à 69%, est résolument trop élevé.

**Les employés ont aussi leur très grande part de responsabilité dans le succès de la SAQ**

La partie patronale veut prendre comme référence la situation qui prévaut dans le commerce au détail. C'est un argument fallacieux qui ne tient pas la route et qui illustre la volonté irréductible de ce gouvernement de modeler les activités de l'État sur les méthodes de gestion de l'entreprise privée. Le secteur du commerce au détail est une véritable jungle où règnent l'arbitraire, l'exploitation éhontée des travailleurs et une concurrence féroce. C'est d'ailleurs en invoquant cette concurrence que les patrons justifient les niveaux de rémunération et leur opposition à la présence de syndicats dans leurs entreprises.

La SAQ n'a aucune concurrence réelle, elle jouit d'un monopole et sa croissance a été constante malgré ce qu'elle appelle un système contraignant qu'elle veut modifier radicalement. Bien sûr, cette souplesse de choix que veulent préserver les syndicats peut donner lieu à des abus chez certains, mais les résultats financiers de la SAQ prouvent qu'elle s'en accommode fort bien.

En fait, on a affaire à un employeur qui a décidé sans raison économique que tout ce qui concerne l'organisation du travail et l'aménagement des horaires relève d'une sorte de droit divin patronal. Et pour s'arroger ce droit, elle prend le risque de transformer ce groupe d'employés motivés et qui a développé un sentiment d'appartenance (phénomène rare dans le service public) en bureaucrates de la vente et en employés frustrés.

Les critiques de la droite soulignent que les employés de l'État ne doivent pas jouir de privilèges indus. Nous ne parlons pas ici de privilèges, mais d'un cadre de travail souple et plus respectueux que l'entreprise peut se permettre sans grever davantage les ressources de l'État. Nous parlons ici en fait de la concrétisation, dans un lieu de travail qui lui appartient, d'un objectif officiel de ce gouvernement: la conciliation famille-travail et études-travail. Ce que le syndicat réclame, c'est que l'État applique dans ses propres services des politiques louables qu'il veut imposer à l'ensemble des employeurs du Québec. Parmi les devoirs de l'État il y a l'exemplarité, l'obligation de mettre en pratique les politiques qu'il préconise pour l'ensemble de la société. Jean Charest devrait le rappeler à Lucien Bouchard, qui devrait lui aussi être au courant de cette responsabilité.

## Rien ne va plus à la garderie Opus Incertum

La directrice et trois éducatrices ont remis leur démission

KATHLEEN LÉVESQUE

À la veille de Noël, la situation ne s'est guère améliorée à la garderie privée Opus Incertum où, après la menace du propriétaire de ne pas payer les employées durant les Fêtes, la directrice générale et trois éducatrices ont remis leur démission.

Depuis un mois, l'atmosphère au sein de cette garderie située sur le Plateau Mont-Royal va de mal en pis. Le propriétaire Alberto Carvalhido avait d'abord décidé de ne pas rémunérer le personnel durant les jours de fermeture tout en empochant les subventions gouvernementales et la contribution parentale de 7 \$ par jour par enfant. Un vide juridique permet à M. Carvalhido d'agir de la sorte.

Devant les intentions de l'homme d'affaires révélées par Le Devoir, la ministre déléguée à la Famille, Carole Théberge, est intervenue pour faire entendre raison à M. Carvalhido. Dans les jours qui ont suivi, celui-ci a avisé les éducatrices que la garderie resterait ouverte et qu'elles pouvaient être payées si elles acceptaient de travailler. Se sont ensuivies des frustrations de part et d'autre. Résultat: trois éducatrices ont annoncé leur départ, au moins deux autres cherchent activement un emploi ailleurs et la directrice générale, Diane Morrissette, a aussi décidé de plier bagage.

«Tout ça aurait pu être évité si le propriétaire avait fait preuve de jugement. Mais dans le contexte, des démissions étaient à prévoir.

Avec le cabinet de la ministre qui a été incapable de raisonner M. Carvalhido, l'équipe s'est découragée», a affirmé au Devoir Marc Jarry, un des parents qui ont dénoncé la situation.

## Régie interne

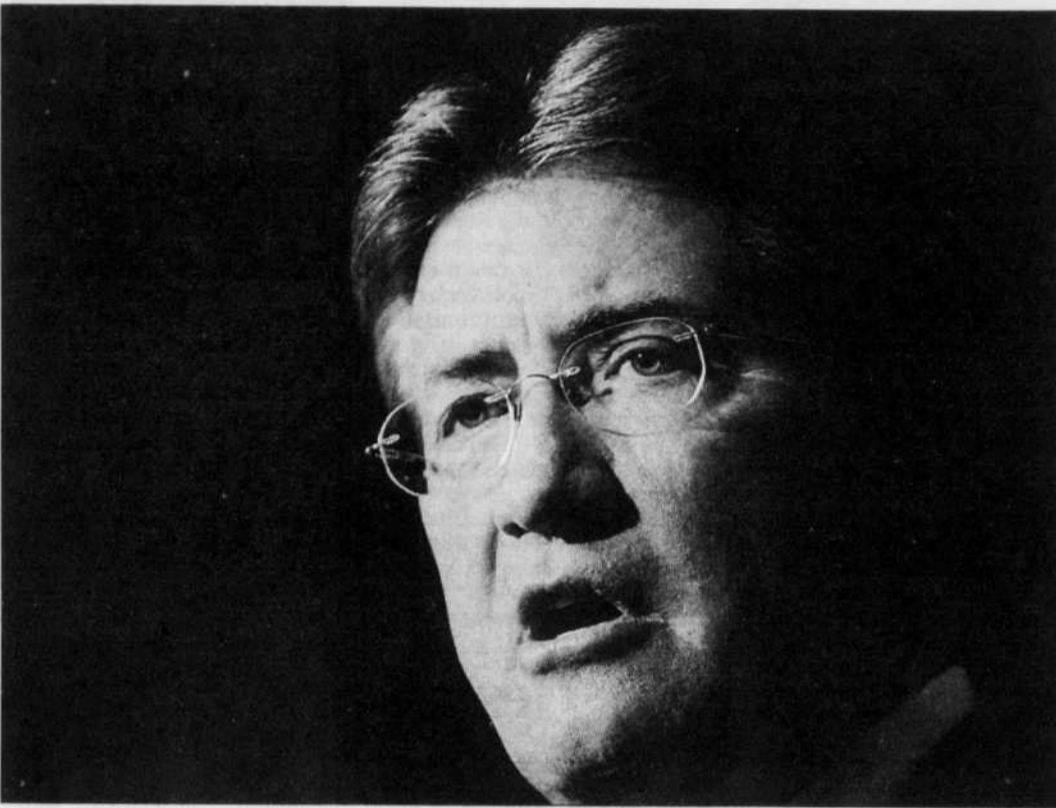
Au cabinet de la ministre Théberge, la situation qui prévaut à Opus Incertum est interprétée d'une tout autre façon. Le départ de travailleuses est un problème de régie interne, a rappelé hier l'attachée de presse de la ministre, Louise Bédard. «Pour nous, ce qui était important, c'était que M. Carvalhido paie ses employées et que personne ne soit pénalisé», a expliqué Mme Bédard, qui a qualifié de «satisfaisante» l'ouverture dont a fait preuve Alberto Carval-

hido. «C'est un monsieur qui s'occupe bien de sa garderie. Il était d'ailleurs chamboulé par les événements», a-t-elle indiqué.

Cette dernière a toutefois ajouté que le gouvernement surveillera la situation de près. Mais pour Marc Jarry, l'intervention gouvernementale se résume à un échec. Lui-même a décidé d'inscrire le plus jeune de ses enfants dans une autre garderie et l'aîné pourrait bien rester avec maman qui sera bientôt en congé de maternité à la maison jusqu'à son entrée scolaire.

La ministre Théberge a l'intention de procéder à une révision complète de la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance.

Le Devoir



JIM YOUNG REUTERS

Le premier ministre terre-neuvien, Danny Williams, veut faire connaître son mécontentement à la suite de l'impasse des négociations avec Ottawa sur les revenus des ressources extractives.

## Terre-Neuve retire ses drapeaux canadiens

Saint John's, T.-N. — Furieux de l'impasse des négociations avec Ottawa sur les revenus des ressources extractives, le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, Danny Williams, a ordonné hier le retrait de tous les drapeaux canadiens flottant sur les édifices provinciaux.

«C'est une gifle en plein visage. Je n'ai pas l'intention de déployer ce drapeau à nouveau dans la province», a lancé M. Williams, en colère, lors d'une conférence de presse à Saint John's.

Le premier ministre a continué de cracher son venin contre le gouvernement fédéral, un jour après avoir rompu les négociations entreprises avec Ottawa dans le but de s'entendre au sujet des revenus extractifs.

M. Williams a accusé le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, d'avoir été de mauvaise foi lors des discussions ayant eu lieu mercredi soir à Winnipeg.

«Il me semble aussi que nous ayons été entraînés au Manitoba afin de nous punir, bien franchement, de nous mettre dans l'embarras, de nous renvoyer chez nous la queue entre les jambes», a-t-il affirmé.

M. Williams avait déjà fait savoir qu'il ne poursuivrait pas les négociations au-delà de Noël.

La séance de mercredi était la dernière entre le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, son homologue de la Nouvelle-Écosse, John Hamm, et M. Goodale. Les pourparlers visaient à repenser la façon dont les deux ordres de gouvernement se partagent les revenus des ressources pétrolières extractives.

Présentement, les provinces ne gardent que 30 % des recettes pétrolières, alors que 70 % des redevances sont perçues par le gouvernement fédéral.

Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse tentent depuis longtemps de revoir la façon dont les revenus des exploitations pétrolières extractives sont déduits des paiements de péréquation. Pour chaque dollar perçu par les provinces en recette pétrolière, leurs paiements de péréquation sont réduits. La Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve veulent exclure les redevances pétrolières du calcul de la péréquation.

Bien que M. Goodale ait affirmé que les provinces pourraient conserver 100 % des revenus du pétrole pour la durée du nouvel accord, qui durerait 16 ans, M. Williams a soutenu que sa province commencerait à perdre une partie des sommes dès la cinquième année de l'entente.

Presse canadienne

## Le site d'un «miracle» de Jésus aurait été retrouvé

Jérusalem — Des archéologues ont exhumé à Jérusalem une zone pavée et une canalisation d'eau sur le site d'un réservoir où, selon certains chrétiens, Jésus aurait permis à un aveugle de recouvrer la vue, ont déclaré hier les services israéliens des antiquités.

Cette découverte leur permet de se faire une meilleure idée de ce à quoi pouvait ressembler la piscine de Siloé voici près de 2000 ans et laisse penser qu'elle était destinée aux bains rituels et n'était pas une citerne, comme certains le pensaient.

«Nous l'avons exhumé et datée avec une grande précision, grâce à des pièces de monnaie retrouvées dans le mortier qui a servi à la construction de la piscine», a expliqué à Reuters Roni Reich, de l'université de Haïfa, qui a participé aux fouilles.

Une large volée de marches a été mise au jour, menant vers le site. Une canalisation achemine l'eau vers la piscine de Siloé, mentionnée dans le Nouveau Testament comme l'endroit où Jésus a réalisé un miracle.

## Un aveugle

Jésus, selon le Nouveau Testament, voyant un aveugle de naissance, lui appliqua de la boue sur les yeux et lui dit: «Va te laver au bassin de Siloé.» Le mendiant s'y rendit et, quand il revint, il voyait.

Le site se trouve près de la vieille ville de Jérusalem, dans la partie Est, conquise par Israël durant la guerre dite «des Six-Jours» de 1967 et annexée depuis lors.

Reuters

SERGIO L'UOMO

L'élégance au masculin...

27 AU 31 DÉCEMBRE 2004

50%

DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE

CARRÉ WESTMOUNT

(514) 846-0290

## Cancer ne rime pas avec discrimination

LOUISE MAUDE RIOUX SOUCY

Une étude de l'Université Laval est venue poser un baume sur les inquiétudes des 5700 Québécoises qui ont appris cette année qu'elles avaient un cancer du sein.

Une équipe de chercheurs de la Faculté de médecine a en effet déboulonné la croyance populaire voulant que les femmes qui ont eu un cancer du sein soient plus souvent victimes de discrimination au travail que les femmes n'ayant jamais eu de cancer. Un petit baume, certes, mais bien réel.

Rendue publique hier par sa directrice, Elizabeth Maunsell, l'étude québécoise est la première à s'attacher à cette question qui avait soulevé la controverse dans plusieurs articles scientifiques. On y décrivait des cas bien particuliers où la discrimination était flagrante. Mais voilà, aucune étude populationnelle n'avait tiré au clair cette hypothèse, qui, avec le temps, avait pris les allures d'idée reçue.

«Ces quelques cas ne disaient pas s'il y avait ou non un excès dans la population à cause du cancer du sein», explique Mme Maunsell, qui a choisi la voie de l'étude populationnelle, la seule capable de démêler l'écheveau. «Ce qui est difficile, c'est qu'il faut un échantillon diversifié pour que nos résultats soient valables. On a donc pris des femmes à la grandeur du Québec, toutes âgées entre 20 et 59 ans.»

L'équipe a comparé l'évolution

de la situation d'emploi de 646 travailleuses durant les trois années qui ont suivi le diagnostic de cancer du sein à celle d'un groupe témoin de 890 travailleuses présentant des conditions d'emploi similaires.

## Conditions similaires

Chez les femmes qui occupaient un emploi au terme des trois années de suivi, les conditions d'emploi — notamment la rémunération, la proportion de travailleuses à temps partiel, le nombre d'heures travaillées ou le taux de syndicalisation — étaient similaires dans les deux groupes. L'âge moyen de la retraite pour les deux groupes était le même, soit 54 ans.

Mieux, le pourcentage de femmes congédiées pendant cette période était identique pour les travailleuses des deux groupes, soit 1,5%. Enfin, même si 21% des femmes ayant survécu au cancer n'avaient plus d'emploi contre seulement 15% chez celles du groupe témoin, une forte majorité de survivantes sans emploi ont rapporté avoir elles-mêmes pris la décision de cesser de travailler.

«Il se peut que des femmes vivent des moments difficiles à leur retour au travail et qu'elles en attribuent la cause au fait d'avoir eu un cancer du sein», reconnaît Elizabeth Maunsell. Cependant, les mesures objectives utilisées dans notre étude permettent de constater que cette maladie n'entraîne généralement pas de discrimination sous forme de changements

négatifs ou involontaires dans la situation de travail.»

La discrimination au travail n'est qu'une des nombreuses croyances touchant la vie après un cancer du sein. Depuis dix ans, Elizabeth Maunsell et son équipe ont réalisé de nombreuses études qui ont réfuté certaines de ces croyances, notamment celles qui touchent la baisse de la qualité de vie et la détérioration de la vie amoureuse après un cancer du sein. «Dans une autre étude, huit ans après le diagnostic, on a évalué la qualité de vie des femmes et il est apparu que celle-ci était sensiblement la même pour les deux groupes à l'exception d'un aspect, celui de la sexualité, souvent en raison de la médication.»

Pour la chercheuse, il est essentiel de diffuser aussi largement que possible ces nouvelles informations afin de rassurer les femmes qui ont eu un cancer du sein et de changer les croyances populaires quant aux conséquences négatives de cette maladie sur la qualité de vie. «C'est une bonne nouvelle pour les femmes. Ça va leur donner confiance à leur retour. Mais aussi lors du diagnostic puisque cela va leur permettre de moins s'inquiéter pour leur travail, sachant que le retour se fait généralement bien», juge-t-elle.

Selon la chercheuse, il y a là la preuve que notre société est capable de gérer cette situation avec l'intelligence et la sensibilité nécessaires.

Le Devoir

## LE MONDE

## Irak: un kamikaze aurait frappé à Mossoul

Bagdad — Quatre soldats américains et huit Irakiens ont été tués hier à travers le pays, où se pose désormais la question de la sécurité des bases américaines après une attaque meurtrière à Mossoul menée, selon un général américain, par un kamikaze vêtu d'un uniforme de l'armée irakienne.

Trois marines ont été tués dans la province rebelle d'al-Anbar, à l'ouest de Bagdad, a annoncé un porte-parole militaire sans préciser les circonstances de ces décès. Au paravant, l'armée avait annoncé qu'un de ses soldats avait été tué et deux autres blessés dans l'explosion d'une bombe à Bagdad.

Ces soldats sont les premiers militaires américains à trouver la mort en Irak depuis l'attaque contre la base de Mossoul qui a fait mardi 18 morts américains, dont 14 GI's, ainsi que quatre membres des forces de sécurité irakiennes.

## Déguisement

L'attentat, dans lequel 72 autres personnes ont été blessées, dont 51 soldats américains, semble avoir été commis par un homme déguisé en militaire irakien, a déclaré hier à CNN le général américain Carter Ham, responsable des forces de la coalition à Mossoul.

«Ce n'est pas certain à 100 % mais il semble qu'un individu portait une uniforme militaire irakien, peut-être avec une veste comportant un explosif, était dans le réfectoire et a actionné son mécanisme, provoquant la tragédie», a précisé le général Ham, interrogé depuis l'Irak.

Dans un premier temps, les autorités américaines avaient parlé d'une attaque à la roquette. L'attentat, le plus meurtrier contre des soldats américains en Irak depuis l'annonce de la fin des opérations militaires d'envergure, le 1<sup>er</sup> mai 2003, a été revendiqué par le groupe Ansar al-Sunna, lié au réseau terroriste al-Qaïda d'Oussama ben Laden, qui a parlé d'une «opération martyre».

Interrogé sur les mesures de sécurité à l'entrée du réfectoire, le général Ham a répondu qu'il n'était pas inhabituel pour des soldats ayant fini une mission d'avoir encore leur gilet pare-balles, d'entrer dans le réfectoire pour avoir un repas, de le manger rapidement et de retourner à leur mission.

«Il est très difficile d'imaginer que [cet attentat] soit l'œuvre d'un seul individu.» Sa préparation a peut-être pris plusieurs jours, «et il s'agit probablement d'une action bien coordonnée plutôt que l'acte d'un individu isolé», a estimé le général.

Agence France-Presse

## EN BREF

## Un abri de prestige

Londres — Le Dôme du Millénaire de Londres, bâtiment futuriste peu exploité depuis son inauguration en janvier 2001, a été transformé en centre d'accueil pour les sans-abri à partir d'hier et pour une semaine, a annoncé l'organisation caritative Crisis. Entre les 23 et 30 décembre, le Dôme comprendra, outre les structures d'accueil élémentaires, un centre médical et un chenil pour les animaux des sans-abri. Le Dôme, installé dans le quartier de Greenwich au bord de la Tamise pour célébrer le passage au nouveau millénaire, est resté longtemps fermé, faute d'une utilisation régulière. — AFP

## Vladimir Poutine défend la zone d'influence russe

Le président met en garde contre la déstabilisation de l'ex-URSS et promet de poser des questions à M. Bush

MICHEL VIATTEAU

Moscou — Le président russe Vladimir Poutine a mis en garde hier, dans une allusion transparente à l'Ukraine, contre des «révolutions permanentes» pouvant plonger l'espace ex-soviétique dans des conflits «à la yougoslave», tout en adressant des critiques voilées aux États-Unis.

Par ailleurs, il a saisi l'occasion de sa grande conférence de presse annuelle pour justifier la nationalisation de facto du groupe pétrolier Ioukos en soulignant que l'État avait utilisé «des mécanismes légaux de marché» pour assurer ses intérêts. Interrogé sur la décision — ignorée par Moscou — d'un tribunal américain demandant une suspension de la vente des actifs de Ioukos, il l'a qualifiée d'«inadmissible du point de vue du droit» et d'«un non-respect de la courtoisie internationale».

L'affaire ukrainienne est revenue à plusieurs reprises dans les questions concernant la politique étrangère et, s'il n'a plus attaqué frontalement l'Occident comme il l'avait fait au début du mois, M. Poutine a dénoncé les «méthodes hors-la-loi» utilisées dans la lutte politique et qui risquent, selon lui, de «plonger l'espace post-soviétique dans des conflits sans fin».

Le président russe a parlé de «révolutions roses ou bleues», dans une allusion à la fois à «la révolution de la rose» qui a placé le pro-occidental Mikhail Saakachvili aux commandes en Géorgie et à la «révolution orange» qui est sur le point d'offrir le pouvoir en Ukraine à Viktor Iouchtchenko.

Et il a évoqué plusieurs fois le «modèle yougoslave», insistant sur le fait qu'il excluait un tel scénario de «dislocation» pour «l'espace post-soviétique».

Le rôle présumé des États-Unis dans l'évolution de l'Ukraine a été abordé au conditionnel, sans cacher toutefois les appréhensions de



ALEXANDER NATRUSKIN REUTERS

Le maître du Kremlin n'avait pas l'esprit à la fête.

Moscou et les soupçons de voir Washington chercher à «isoler», voire à «ébranler» la Russie.

Interrogé sur l'idée, évoquée par le président polonais Aleksander Kwasniewski, selon laquelle le Washington préférerait une «Russie sans l'Ukraine», M. Poutine s'est demandé si cela avait été dit «pour exprimer le désir de limiter les possibilités de la Russie de développer ses relations avec ses voisins, d'isoler la Russie».

«Je ne pense pas que ce soit le sens de la politique des États-Unis», a-t-il tout de fois ajouté, tout en annonçant que lors de sa prochaine rencontre avec le président George W. Bush, prévue en février en Slovaquie, il «lui poserait cette question».

«S'il en était ainsi, on comprendrait mieux les positions [américaines] sur la Tchétchénie [...], cela voudrait dire qu'on y crée des conditions pour ébranler la Fédération russe», a encore dit M. Poutine.

Il a envoyé une pique au chef de

l'État polonais, déclarant que ses propos faisaient penser à «une déclaration non pas d'un président en exercice, mais d'un homme qui cherche un emploi parce que son mandat est sur le point d'expirer», dans une allusion aux projets prêtés à M. Kwasniewski de briguer un poste international.

Concernant le candidat pro-occidental à la présidence ukrainienne Viktor Iouchtchenko, qui a exprimé l'intention de réserver à Moscou, en cas de victoire, sa première visite à l'étranger, le président russe a dit qu'il le connaissait et avait une «bonne relation» avec lui.

«Nous travaillerons avec le président élu quel qu'il soit», a réaffirmé M. Poutine.

Il n'en a pas moins mis en garde contre «l'entourage» de M. Iouchtchenko, soulignant qu'il n'a pas recouru «à des slogans anti-russes et, disons, sionistes», sans préciser la signification qu'il souhaitait donner à ce dernier mot, compris comme voulant dire «antisémites» par les journalistes présents.

Agence France-Presse

## Ukraine: Sébastopol la russophile craint une arrivée de l'OTAN

SIMON OSTROVSKY

Sébastopol — Sébastopol (Crimée, sud de l'Ukraine) est célèbre pour abriter la Flotte russe de la mer Noire. Mais les habitants de cette ville russophone et russophile craignent que la Flotte ne doive démenter à l'opposant Viktor Iouchtchenko remportant dimanche le scrutin présidentiel.

Une base russe de sous-marins, cachée sous une montagne, avait été construite tout près de Sébastopol à l'époque soviétique pour résister à une attaque nucléaire. À l'approche de la victoire probable d'un candidat prônant l'intégration du pays à l'Union européenne et l'OTAN, on craint un autre type de coup de grâce pour les restes de la puissance militaire russe en Crimée.

Juste à l'extérieur de Sébastopol, à Balaklava, un réseau de tunnels inondés, qui avait jadis abrité des sous-marins porteurs de missiles nucléaires, est devenu une attraction touristique. Mais dans la ville même, la Russie loue encore des docks pour sa Flotte de la mer Noire et les habitants, en majorité russes, ne veulent pas voir celle-ci partir.

«La Flotte défend notre ville», dit Maxime, un étudiant de 20 ans qui garde plusieurs tentes montées pour la campagne électorale du candidat pro-russe Viktor Ianoukovitch. «Je ne veux pas voir ici de bateaux américains ou turcs.» La Flotte russe de la mer Noire était à l'origine de la fondation de Sébastopol. Elle en est devenue depuis une partie intégrante. La base permet aux navires russes de patrouiller dans les eaux de la Méditerranée et du Proche-Orient, mais lorsque le bail expirera en 2017, une Ukraine pro-atlantique pourrait ne pas le renouveler.

Fondée par l'impératrice Catherine pour abriter la flotte russe après l'annexion en 1783 de la Crimée, jusqu'alors turque, Sébastopol a été et reste une ville militairement russe. Du temps de l'URSS, c'était une ville militaire fermée. Même les habitants des autres villes de Crimée ne pouvaient y entrer sans exhiber un permis spécial. Et après que Nikita Khrouchtchev eut cédé la Crimée à l'Ukraine en 1954, Sébastopol a continué à être administrée depuis Moscou.

Aussi les promesses de Ianoukovitch de faire progresser l'intégration avec la Russie sont-elles bien accueillies dans le sud et l'est de l'Ukraine, alors qu'une victoire d'Iouchtchenko et serait considérée comme une catastrophe. «Oui, Iouchtchenko est un bon économiste et un bon banquier, et si seulement ce salaud n'était pas pro-occidental, je pourrais presque voter pour lui», marmonne Viktor, ancien sous-marinier de 56 ans.

Quatre-vingt-neuf pour cent des habitants de Sébastopol ont voté pour Ianoukovitch lors du dernier tour le 21 novembre, annulé ensuite par la Cour suprême en raison de fraudes massives.

À la veille du scrutin de dimanche, Iouchtchenko a cherché à se concilier ne serait-ce que certains habitants de ce bastion pro-russe où les drapeaux russes sont plus nombreux sur les toits que les couleurs ukrainiennes.

Lors d'un débat télévisé avec son concurrent lundi dernier, le chef de l'opposition a assuré qu'il n'existait aucun plan pour «mettre Sébastopol à genoux», contrairement à ce que prétendent des sympathisants d'Ianoukovitch.

Agence France-Presse

## Les deux camps ivoiriens sont coupables d'exactions

THOMAS HOFNUNG

C'est un rapport de l'ONU qui aurait pu s'intituler *Le Livre noir de la Côte-d'Ivoire*. Ce document d'une centaine de pages, dont *Libération* s'est procuré une copie, fournit un éclairage inédit et approfondi sur les violations des droits de l'homme commises dans cette ancienne colonie française depuis le 19 septembre 2002 (date d'une tentative de coup d'État contre le président Laurent Gbagbo) jusqu'au 15 octobre 2004. Le cauchemar ivoirien y apparaît dans toute son horreur: massacres, charniers contre charniers, tortures et viols généralisés, enfants soldats, «escadrons de la mort» et agissements au grand jour des milices. Des exactions massives ont été commises contre les populations civiles, aussi bien au Nord — contrôlé par les rebelles — qu'au Sud — en zone gouvernementale. Au vu et au su des soldats

français de la force Licorne et des Casques bleus de l'ONU, dont le mandat prévoit pourtant de protéger les civils et dont l'action peut légitimement être mise en doute.

Ce rapport, qui n'a pas encore été rendu public mais qui a déjà filtré dans la presse ivoirienne, a été rédigé par une commission d'enquête composée de cinq membres (une avocate mauritanienne, une autre tunisienne, un universitaire congolais, un magistrat portugais et un avocat djiboutien). Son travail pourrait servir de base au comité de l'ONU chargé d'élaborer une liste de personnalités ivoiriennes faisant obstacle à la paix et, à ce titre, susceptibles d'être frappées par des sanctions. Adoptée le 15 novembre, la résolution 1572 prévoit le gel de leurs avoirs financiers et une interdiction de voyager à l'étranger. Une annexe gardée secrète cite les noms des auteurs présumés de ces exactions. Selon une source diplo-

matique, ils seraient près de 200. «Un tel document pourrait servir de base aux incriminations et aux poursuites éventuelles devant la justice internationale», indique par ailleurs la commission, qui recommande la saisine de la Cour pénale internationale par le Conseil de sécurité.

Signés dans la banlieue parisienne en janvier 2003, les accords de Marcoussis prévoyaient la création d'une telle commission. Mais, curieusement, il aura fallu que le chef de l'État ivoirien, lui-même soupçonné de couvrir des violations massives des droits de l'homme, insiste à plusieurs reprises auprès de Kofi Annan pour qu'elle voie finalement le jour, en mai 2004. Gbagbo reprochait jusque-là à la communauté internationale d'avoir seulement enquêté sur les escadrons de la mort sévissant à Abidjan contre des proches de l'opposition, et à suivre la répression sanglante qui a suivi une marche de l'opposition en mars

2004. Dans ces deux affaires, l'ONU a déjà rendu des rapports mettant sévèrement en cause les plus hautes autorités de l'État. Autrement dit: l'entourage direct du président. Cette fois, la balance est, d'une certaine manière, rétablie: la population y apparaît prise en étau entre les deux camps, abandonnée à elle-même, sans espoir de salut.

La commission de l'ONU a enquêté deux mois en Côte-d'Ivoire (juillet-août). Ses membres assurent avoir circulé librement grâce aux instructions données par le chef de l'État comme par les chefs rebelles. Partout dans le pays, ils ont multiplié les découvertes macabres, affirmant dans leur rapport avoir trouvé de nouveaux charniers, dans plusieurs localités. Ils se gardent néanmoins de fournir la moindre estimation du nombre de victimes.

Libération

## Libération des otages français

## Polémique entre Julia et le gouvernement

Paris — Au lendemain du retour à Paris des deux otages d'Irak, une violente polémique a éclaté entre le gouvernement et le député UMP Didier Julia, qui avait mené en septembre une opération de libération infructueuse.

Une demi-heure après avoir posé le pied sur le sol français, l'un des deux journalistes, Georges Malbrunot, avait dénoncé mercredi soir le rôle joué par Didier Julia. «Je suis scandalisé par le comportement de la personne que vous citez, c'est jouer contre la vie de deux compatriotes, ça ne mérite que le mépris», avait-il lancé à la presse.

Hier, plusieurs personnalités de la majorité ont accusé Didier Julia d'avoir menti et l'ont menacé d'une exclusion du groupe UMP de l'Assemblée et d'autres procédures. «Il y a des gens qui n'ont pas fait preuve de responsabilité ni d'esprit civique [...] Il faudra en effet qu'ils répondent à des questions qui sont posées. Il faudra obtenir des réponses», a dit le ministre UMP des Affaires étrangères, Michel Barnier, sur France Inter.

Didier Julia a violemment répliqué. «Ce n'est pas parce que nous avons un ministre complètement nul qui veut couvrir son incompetence en me prenant comme bouc émissaire

re que je n'aurais plus confiance et dans mon mandat et dans ce que je fais», a-t-il dit sur RTL.

Didier Julia, député proche du lobby pro-irakien en France sous Saddam Hussein, avait pris la tête en septembre d'une mission présentée comme officieuse et visant à libérer Christian Chesnot et Georges Malbrunot, capturés le 20 août. Il était aidé d'un ancien militaire, Philippe Brett, président de l'OFDIC (Office français pour le développement de l'industrie et de la culture), autre émanation du lobby pro-irakien, ainsi que d'un autre homme, Pierre-Girard Hautbout.

Fin septembre, les trois hommes avaient affirmé avoir rencontré les otages en Irak. Philippe Brett avait même dit être en leur compagnie en direct sur une radio, le 1<sup>er</sup> octobre.

Alors que le député attendait en Syrie, la mission avait finalement capoté le 1<sup>er</sup> octobre et Didier Julia avait imputé son échec à une intervention armée américaine lors du transport. Cette version des faits a été démentie par les deux ex-otages, qui ont expliqué n'avoir jamais vu Philippe Brett, a rapporté Michel Barnier. Philippe Brett n'aurait même jamais pénétré en Irak à l'époque des faits.

Reuters

## Karzaï congédie quelques chefs de guerre

Kaboul — Le président afghan Hamid Karzaï a écarté plusieurs chefs de guerre régionaux de son nouveau gouvernement, dont la liste a été présentée hier, et remplacé ces rivaux par des personnalités plus à même de gagner la confiance des créanciers occidentaux de Kaboul.

Au pouvoir depuis trois ans, Karzaï, un Pachtoune, a été officiellement confirmé dans ses fonctions il y a un peu plus de deux mois, au terme des premières élections démocratiques de l'histoire du pays. Comme prévu, il a choisi de se séparer de son ministre de la Défense Qasim Fahim, avec lequel il s'était brouillé lors de la campagne présidentielle.

Tadjik de souche et appartenant à la faction Panjsheri, Fahim était un commandant de l'Alliance du Nord qui a résisté contre les talibans avant de participer avec les Américains fin 2001 à la reconquête du pays. Il est remplacé à la Défense par le Pachtoune Rahim Wadai, ancien général formé par l'armée américaine et qui était vice-ministre de la Défense dans le gouvernement intérimaire.

Haut dirigeant de l'Alliance du Nord, l'ancien ministre de l'Éducation Younés Qanuni, arrivé deuxième de la présidentielle, ne figure pas non plus dans le nouveau gouvernement, ce qui constitue une surprise puisque beaucoup s'attendaient à ce que Karzaï le garde à ses côtés.

«Les moudjahidines ne sont pas représentés comme ils l'espéraient. Ceci pourrait entraîner de violentes réactions», a noté Hamidullah Tarzi, un ancien ministre des Finances.

Karzaï a en revanche nommé ministre des Femmes Massouda Ja-

lal, qui était la seule femme parmi les 18 candidats à l'élection. Une autre femme a reçu un portefeuille ministériel. Et une troisième doit entrer au gouvernement dans un mois, a précisé un responsable.

Conformément à la nouvelle Constitution, les ministres doivent être diplômés. Et les chefs de guerre ne peuvent plus prétendre à un poste ministériel du seul fait qu'ils ont eu des responsabilités militaires dans la victoire contre les talibans.

Karzaï avait été contraint d'inclure les puissants responsables régionaux dans le gouvernement intérimaire pour tenter d'apaiser la situation après 25 années de guerre.

Le président a par ailleurs décidé de créer un nouveau ministère chargé de la Lutte contre les stupéfiants. Il a été confié à l'ingénieur Habidullah Qaderi.

Le docteur Abdullah Abdullah, également membre de la faction Panjsheri, conserve de son côté les Affaires étrangères. Mais l'ancien ministre des Finances, Ashraf Ghani Ahmadzaï, un ancien responsable de la Banque mondiale qui possède la nationalité américaine, a été remplacé par un homme également très expérimenté, l'actuel gouverneur de la Banque centrale afghane Anwarul-Haq Ahadi.

Karzaï a décidé que les ministres ne pouvaient avoir une double nationalité. En vertu de cette règle, le ministre de l'Intérieur Ali Ahmad Jalali conservera son poste s'il renonce à son passeport américain. Figure légendaire de la résistance afghane, l'ancien gouverneur de Herat Ismail Khan obtient de son côté le ministère de l'Eau et de l'Énergie.

Reuters

## Le torchon brûle entre Riyad et Tripoli

Riyad — La tension est montée d'un cran entre la Libye et l'Arabie Saoudite qui, après avoir rappelé son ambassadeur à Tripoli, a, dans sa presse officielle, traité hier le dirigeant libyen Muammar Kadhafi de «fou». Le ministre saoudien des Affaires étrangères Saoud al-Fayçal a annoncé mercredi le rappel de l'ambassadeur saoudien en Libye et l'intention de Riyad d'expulser le chef de la représentation diplomatique libyenne.

Le prince Saoud a parlé d'un

«complot libyen concernant le royaume», en allusion à des accusations d'implication de la Libye dans un plan pour assassiner le prince héritier saoudien, qui dirige de facto le royaume. En juin, le quotidien à capitaux saoudiens *Asharq al-Awsat* avait affirmé que quatre Saoudiens, membres présumés d'al-Qaïda, avaient été recrutés par la Libye pour assassiner le prince héritier Abdallah ben Abdel Aziz.

Agence France-Presse

MAG

LES PRIÈRES D'UNE MÈRE

Prières d'un autre âge. Prières de tousjours.

160 pages - 16,50 \$

Les éditions LA PENSÉE inc. (514) 848-9042

En vente dans toutes les librairies

## ACTUALITÉS

## UKRAINE

SUITE DE LA PAGE 1

obtiendrait 37 % des suffrages, selon ce sondage de l'Institut de recherche sociologique et du Centre de monitoring social réalisé mardi dernier auprès de 2035 personnes issues de toutes les régions d'Ukraine.

A trois jours du scrutin, les services de sécurité ukrainiens ont démenti hier toute implication dans le mystérieux empoisonnement à la dioxine du chef de l'opposition, Viktor Iouchtchenko.

Dans un communiqué publié sur Internet, le Service de sécurité d'État affirme n'avoir «aucun lien avec la détérioration» de la santé du candidat réformateur. Il ajoute «ne pas avoir obtenu un seul document officiel qui pourrait apporter [...] une base pour déterminer le moment, le lieu ou le fait de l'empoisonnement».

M. Iouchtchenko pense avoir été probablement empoisonné lors d'un dîner, le 5 septembre, avec le chef des services de sécurité, Ihor Smehko, et son adjoint, Volodimir Satsiouk. Les deux hommes nient toute implication.

La dioxine a défiguré le candidat réformateur mais ne l'a pas empêché de continuer à faire campagne. Le parquet et une commission parlementaire spéciale ont ouvert une enquête sur l'affaire et les services de sécurité se sont dits prêts à participer aux investigations.

Ce dossier et les rumeurs sur le risque de troubles le jour du vote ont exacerbé les tensions à l'approche du «troisième tour» de la présidentielle, supervisé par quelque 8000 observateurs et mené en vertu de nouvelles règles électorales de lutte contre la fraude.

La campagne a mis en évidence le clivage profond entre l'est du pays, industriel et russophone, favorable au candidat prorusse Viktor Ianoukovitch, et l'ouest et le centre du pays, qui soutiennent majoritairement M. Iouchtchenko.

Certaines régions de l'est ont brandi la menace d'une sécession en cas de victoire du candidat pro-occidental. M. Ianoukovitch a de son côté déclaré que si son rival était élu, il ne serait jamais considéré comme le président de l'ensemble du pays.

Viatcheslav Astapov, porte-parole du bureau du parquet général, a annoncé que celui-ci était informé d'allégations sur des projets destinés à perturber le scrutin. Il a précisé que le parquet «réagira et prendra les mesures appropriées».

M. Iouchtchenko a affirmé mercredi devant des milliers de partisans réunis sur la place de l'Indépendance à Kiev que des groupes se préparaient à gagner la capitale pour perturber le vote. Une allégation démentie par le camp Ianoukovitch.

«Le scrutin du 26 décembre ne sera pas une promenade de santé», a averti M. Iouchtchenko dans un discours en plein air marquant le premier mois de la «révolution orange». Il a appelé ses fidèles à se réunir après le vote, faisant écho à un appel similaire qu'il avait lancé après le second tour du 21 novembre.

A l'issue de l'élection, ses partisans avaient manifesté massivement dans les rues de Kiev pour contester le scrutin. M. Ianoukovitch avait été déclaré vainqueur, mais l'élection avait ensuite été annulée par la Cour suprême pour cause de fraude électorale.

Surfant sur la vague «orange» la couleur symbole de son camp, et le tollé suscité par la falsification du scrutin, M. Iouchtchenko fait désormais figure de grand favori alors que son rival paraît de plus en plus isolé. Viktor Ianoukovitch, qui était considéré comme le candidat du pouvoir, a en effet été lâché par le président sortant Leonid Koutchma et semble de moins en moins soutenu par Moscou, le Kremlin se disant prêt à travailler avec Iouchtchenko.

Associated Press

Avec l'Agence France-Presse et Reuters

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

## Les petites annonces

## et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et

## abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

*Le Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## VIËT NAM

SUITE DE LA PAGE 1

certaines, mais aussi à la télévision d'État, dans les magazines et surtout dans les quartiers commerçants où les enfants, tuque du père Noël sur la tête, regardent passer les hordes de mobylettes bruyantes dans les rues d'Hanoi, entourés de peluches ou d'automates à l'image du gros joufflu bedonnant.

«Noël, c'est nouveau ici», constate Claude Potvin, un Québécois expatrié au Viêt Nam depuis une dizaine d'années. Mais depuis deux ans, cela va en s'accroissant.

A l'occidentale, pas de doute. Pris depuis le milieu des années 90 dans une logique incroyable de développement et surtout d'ouverture sur le reste du monde, le Viêt Nam, qui jouit de la deuxième croissance économique au monde après la Chine, ne fait pas que laisser entrer sur son territoire toujours plus de touristes, d'investisseurs étrangers et de produits de consommation de masse dont la présence, il y a 10 ans à peine, était impossible à imaginer. Le pays fraye aussi par le fait même avec les valeurs de l'Occident. Valeurs que le gros personnage tout de rouge vêtu, inventé dans sa version contemporaine par Coca-Cola en 1930, vient à l'approche du 25 décembre cristalliser. Même si, dehors, le soleil, les 26 degrés et l'humidité ambiante rendent improbables les balades en ski de fond comme le port de la tuque, de gants et d'encombrants manteaux isothermes.

«C'est principalement commercial, résume Tan, une Vietnamiennne dans la fraîche quarantaine. Les Vietnamiens y adhèrent parce qu'ils ont le goût de la fête et pour eux toutes les occasions sont bonnes pour fêter. Mais c'est encore timide. Noël ne va pas rentrer dans nos coutumes familiales. Sauf peut-être chez les jeunes qui sont très perméables aux messages qui viennent de l'extérieur.»

Les grandes multinationales américaines, coréennes, japonaises, singapouriennes ou australiennes qui assoient doucement leur présence dans ce marché naissant et dynamique l'ont sans doute bien compris, elles qui avancent en cette fin d'année occidentale à côté du père Noël pour faire mousser leurs marques et induire chez les consommateurs d'ici ces drôles de comportements grégaires qui remplissent les centres d'achat depuis des décennies à l'autre bout de la planète.

«Soyez belle le soir de Noël», annonce le fabricant de produits cosmétiques Clinique dans les pages de *Dep* (en français, beauté), sorte de *Elle Québec* version vietnamiennne. Le publiportage sur papier glacé y côtoie un dossier sur la fête de Noël à travers le monde, une photo de 10 pères Noël clavardant dans un café Internet (un sport national chez la jeunesse d'Hanoi) et une section pratique enseignant l'art de la décoration d'une maison sur le thème de *Tombe la neige*, chanson d'Adamo qu'étrangement tout bon Vietnamienn qui se respecte sait fredonner dans son salon ou chanter dans les nombreux karaokés de la capitale.

## Croissance fulgurante

Expurgé de ses tonalités religieuses mais exacerbé dans son caractère purement commercial, l'esprit de Noël tend donc à s'enraciner au pays d'Ho Chi Minh, des rizières sur plateau et des sourires à profusion. Et le règne d'Ông Già Noël (père Noël en vietnamienn) est certainement là pour rester.

C'est que depuis l'entrée en vigueur des réformes économiques, appelées ici le *doi moi*, le Viêt Nam se transforme désormais à une vitesse hallucinante.

Et les changements qui affectent la société sont visibles à l'œil nu, après huit mois d'absence à peine, dans les rues d'Hanoi où les magasins, traditionnellement chaotiques, laissent de plus en plus place à des commerces de produits importés avec devanure

clinquante et planchers blancs régulièrement nettoyés. Histoire de satisfaire les nouveaux besoins d'une population qui, après des années de pauvreté et de restrictions, goûte enfin aux plaisirs de l'opulence et de la consommation de masse.

«Les lumières de Noël, ça étonne les étrangers», lance sur la terrasse d'un café Chan, un Français d'origine vietnamiennne revenu vivre au Viêt Nam depuis quatre ans, mais c'est un signe évident de l'amélioration des conditions de vie ici.»

Vrai. Le «libéralisme rouge» à la sauce vietnamiennne porte de toute évidence fruit. Avec en trame de fond, une chute libre de la pauvreté, principalement dans les grands centres urbains, et une croissance des revenus des ménages d'un bout à l'autre du pays. Chiffres officiels: le salaire moyen déclaré au Viêt Nam atteint aujourd'hui plus de 40 \$US par mois, contre une misère il y a 10 ans à peine, poussant ainsi le marché des services et des biens de consommation courante dont la valeur cette année se chiffre à 246 milliards \$US, en croissance de 18,6 % par rapport à l'an dernier, selon le ministère vietnamienn du Commerce.

«Le Viêt Nam devient un marché de consommateurs», dit Claude Royer, de Développement international Desjardins, basé à Hanoi. De plus en plus de richesses se crée, l'épargne augmente tout comme l'actif dans les banques coopératives, dont nous encadrons la mise en place ici.»

## Une nation optimiste

Dans cet univers où les indicateurs économiques font sourire les investisseurs, les Vietnamiens en font tout autant devant la baisse constante du taux de chômage (8,3 % en 2004), la construction de maisons modernes et les étalages de machines à laver, d'aspirateurs et de lecteurs DVD de la rue Hai Bà Trưng, qui les rendent plus qu'euphoriques.

Selon un sondage réalisé par le Pew Research Center aux États-Unis, 69 % de la population du Viêt Nam estime que la vie est meilleure aujourd'hui qu'il y a cinq ans, et 98 % d'entre eux s'attendent même à un avenir meilleur pour leurs enfants. Des résultats uniques dans l'Asie contemporaine. Et forcément, un tel optimisme ouvre le cœur à la fête, même si le budget de la majorité des Vietnamiens reste encore serré.

A quelques encablures de la gare, les marchands de paniers de Noël s'en frottent tout de même les mains, exposant depuis une semaine dans un même emballage bouteille de vin, paquet de biscuits, boîte de thé et paquet de cigarettes (!) pour faire le bonheur «des quelques originaux qui commencent à offrir des cadeaux à leur famille le soir de Noël», dit Phuc, un chauffeur de moto-taxi vietnamienn dans la trentaine.

La tendance est certes encore plus que marginale. Pour le moment du moins, à en juger par les nombreux habitants d'Hanoi chinant dans le grand centre commercial de la rue Bai Trieu qui a ouvert ses portes il y a deux semaines.

Au programme: du rêve distillé sur cinq étages et l'accueil des visiteurs par une horde de ravissantes Vietnamiennes vantant les multiples fonctions des produits Samsung. Avec en prime, à côté du magasin Benetton, une ribambelle de jouets exposés provenant tous directement du véritable atelier du père Noël... situé à quelques centaines de kilomètres au nord, en Chine.

## Le Devoir

Ce reportage a été réalisé en partie avec l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

## ANGE

SUITE DE LA PAGE 1

des trente-sous sur le macadam, lui avait confié une vérité que peu d'humains de petite taille semblaient connaître: le père Noël n'existe pas.

«Parole d'Inuit, jamais un monarque en costume rouge ne pourrait régner en terre arctique, assurait-il. Chez nous, même les ours, les renards, les sternes et les hiboux portent le costard blanc. C'est la seule tenue acceptée sur la banquise.»

L'homme du Nord lui avait alors vanté la douceur d'un éden givré par-delà les lacs, la forêt boréale et les mines, en un pays de glace nommé toundra.

A chacun ses paradis. Edgar se prit à rêver aux terres nordiques aux habitants immaculés où les bonhommes de son espèce ne fondent jamais.

Pourquoi donc avait-il été conçu quelques méridiens trop bas, en un monde boueux peuplé d'imposteurs? Dans sa ville crottée, de vieux clowns barbus, hôtes diurnes des centres commerciaux, enregistrés sous le nom de père Noël, prétendaient venir de «là-haut». Edgar les voyait rentrer chez eux le soir, après le service, affalés sur des coussins de traîneaux tirés par des rennes à mine lasse. De toute évidence, ces tenues rouges, peu salissantes, camouflaient les glacières de boue sur leurs manteaux pendant ces déplacements nocturnes.

«Leurs costumes trahissent une basse nature terrestre. Impossible de s'y tromper!», trancha l'Inuit avant de plonger dans sa bouteille pour n'en plus sortir.

On a beau être un bonhomme aspergé et asymétrique, un cœur gelé dur peut battre sous un corps de neige sale.

Plus il brunissait à cause des mauvais soins des pneus gicleurs, plus Edgar appréciait les êtres de blancheur: les elfes, les fées, les fantômes, les étoiles. Les anges, surtout.

Il ne faut jamais désespérer, surtout durant les temps des Fêtes, quand les créatures les plus saugrenues et les plus affectueuses surgissent de l'ombre. Deux jours plus tôt, une silhouette s'éraphique ficelée au toit d'un 4X4 lui avait fait un effet boeuf. Certains esprits terre-à-terre auraient vu en elle une figurine de papier mâché, garantie pur kitsch de plate-bande... Pas notre Edgar.

Depuis cette rencontre inopinée, il caressait en pensée le beau visage délicat, l'ovale de l'auréole, imaginait toute une romance avec la merveilleuse apparition. Celle-ci lui avait décoché au vol un regard enjôleur et lancé un rendez-vous pour la nuit de Noël, entre deux crachotements du véhicule. Edgar était plein de boue et l'ange immaculé. C'est dire le charme de ce dernier.

Le gros ballot mal raboiché s'ennuyait tout seul. Rivés à leurs ordinateurs, peu d'enfants prenaient encore le temps de fabriquer avec art et amour des bonhommes de neige en série. Privé de compagnon de jeu à son image, fabriqué à la va-vite, Edgar était voué aux amours contre-nature.

Si le père Noël et ses clones se révèlent, comme on l'a démontré ci-dessus, d'affreux imposteurs, les

anges blancs habitent bel et bien «là-haut». Hors du firmament toutefois, n'en déplaise au credo populaire. Propulsés par des ailes puissantes, ils n'empruntent la voie aérienne que pour gagner leurs domaines du Grand Nord, dont ils sont, à vrai dire, les seuls véritables souverains.

Une fois par siècle, au cours de la nuit de Noël, guidés par l'étoile polaire, les membres de leur diaspora s'envolent, comme des oies, à contre-courant des migrants classiques et des faux père Noël: vers l'Arctique et le froid.

Minuit approchait à Montréal, et Edgar sentit courir sur sa neige le souffle terrifiant du redoux. Quelques gouttes de sueur chaudes, brunâtres, menaçaient son corps d'érosion. Il allait se liquéfier, perdre du volume. Déjà, son chapeau venait de tomber un cran plus bas sur ses yeux louches. Et si l'ange n'allait pas le reconstruire après sa cure d'amaigrissement, le rejeter... Il l'appela faiblement, refusant de perdre espoir, mais ses sens le lâchaient.

C'est à peine s'il entendit les cloches sonner, leur ding! ding! ça et là couvert par une sorte de chant bizarre, répercuté en cri de ralliement s'éraphique. Un grand froufrou d'ailes s'éleva alors des quatre coins de la ville, comme le matin à cap Tourmente au départ des outardes.

Deux magnifiques anges de cuivre quittèrent soudain les tourelles de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, au cœur de la Vieille Ville. Plus haut, un archange de bronze s'arracha à la statue de George-Étienne Cartier face au mont Royal, abandonnant à jamais son protégé aux graffiteurs masqués.

L'ange d'Edgar entendit aussi le signal devant son bungalow de Verdun. Il déplaça ses ailes de papier mâché, s'éleva d'un coup comme ses confrères de plastique, de tôle ou de bois. Plutôt que de rejoindre son groupe à l'instant, il piqua toutefois rue Sherbrooke, où dégoûlant le bonhomme éperdu, le sauva in extremis du ruisseau en lui criant de s'agripper, puis le frota d'une aile pour effacer la boue.

Déjà la formation en V fonçait plein nord, accueillant les retardataires essouffés. Mais les humains, trop occupés à déballer leurs cadeaux ou aveuglés au surnaturel, ne virent pas s'envoler le curieux volier.

Au dos de son ange chéri, Edgar avait oublié jusqu'à l'existence du terrain vague où l'Inuit avait dû s'échouer dans sa bouteille. Il filait vers un paradis d'échour éternel peuplé d'ours blancs, de harfangs des neiges, de s'éraphins en vocalises sur la banquise. À lui, l'immortalité arctique!

Peut-on vraiment échapper aux contraintes de sa nature? Là est la question. Et si les bonhommes de neige devaient vivre en sursis, fût-ce sur une banquise...

Sous le coup de l'ivresse ou de l'idéalisme, l'Inuit lui avait d'ailleurs caché une information capitale: là-haut, sous l'inexorable action du réchauffement climatique, la calotte glaciaire fondait goutte à goutte...

## Le Devoir

## CHUM

SUITE DE LA PAGE 1

dentaire et de sciences infirmières. Au moment de la conférence de presse, 124 médecins avaient signé une lettre d'appui à Outremont. Ils seraient maintenant 197 à promouvoir la synergie, devenue un critère essentiel selon eux.

Le Dr André Lacroix, chef du département de médecine du CHUM, avait alors ouvert la porte à ce que le projet prenne forme par étapes. L'important consiste davantage à ne pas rater l'occasion d'offrir à la population un hôpital d'envergure internationale sur un site permettant un développement.

Pour ce qui est de la réduction de 150 lits, cela équivaudrait à une économie de 60 millions sur la facture totale. Mais un hôpital de 700 lits sur un site unique fait déjà consensus depuis plusieurs mois. Début décembre, les membres du conseil d'administration du CHUM avaient unanimement adopté les paramètres du projet qui doit théoriquement voir le jour en 2010; les 700 lits sont un minimum incontournable pour les médecins, gestionnaires et professionnels.

Globalement, les conditions du ministre Couillard paraissent d'autant plus difficiles à respecter que la communauté des affaires fait face à une date butoir. Le gouvernement Charest aurait d'ores et déjà retenu la date du mercredi 5 janvier pour faire l'annonce de son choix, ce que n'ignorent pas les gens d'affaires.

Le temps est devenu un élément essentiel dans ce dossier. Au printemps dernier, le recteur de l'UdeM, Robert Lacroix, avait réussi à convaincre le premier ministre de lui accorder un délai pour lui présenter son projet en bonne et due forme. C'était au moment même où la commission Mulroney-Johnson s'apprêtait à rendre public son rapport, qui rejetait le site du 6000 de la rue Saint-Denis.

M. Lacroix a présenté un premier projet pour un complexe hospitalo-universitaire en juin. Deux scénarios étaient alors sur la table. Dans les deux cas, la construction du CHUM n'était pas prévue sur la cour de triage mais juste à côté, là où s'élève le centre commercial Beaumont; seules les facultés universitaires étaient prévues sur le terrain du CP avec entrée du côté de la rue Beaumont.

Dès lors, le CHUM a reçu le mandat d'étudier avec diligence la proposition. Or, à la fin de septembre, le projet Outremont avait évolué. La reconfiguration complète des plans a forcé à une révision des études et commandé de nouveaux frais.

Devant une telle valse de chiffres, le sous-ministre de la Santé a alors convoqué les représentants de l'UdeM et du CHUM 2010 (la division du CHUM qui dirige les travaux). Dès lors, les parties ont dû travailler ensemble, avec obligation de fournir en fin de parcours les résultats conjoints des études. Un comité de synergie a été créé mais deux comptes rendus ont finalement été remis au ministre à la mi-décembre, les positions étant irréconciliables.

Depuis deux semaines, le gouvernement a entre les mains tous les éléments pour prendre une décision. Le comité interministériel, l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Montréal et Daniel Johnson ont tous déposé leurs recommandations, qui seraient défavorables à Outremont.

Ce jeu de souque à la corde politique a également des relents de bataille de personnalités. D'un côté, on retrouve le recteur de l'UdeM, Robert Lacroix, dont la pension à court-circuiter les échelons de la hiérarchie gouvernementale pour s'adresser directement au ministre ou même au premier ministre hérissent les hauts fonctionnaires.

De l'autre côté, le Dr Denis Roy, qui dirige le CHUM actuel, protège jalousement l'indépendance de son établissement face à l'UdeM. On dit qu'il craint une prise de contrôle de l'UdeM, qui rappelle d'ailleurs que le CHUM, c'est ni plus ni moins le Centre hospitalier de l'Université de Montréal. Mais la situation est fort différente dans la communauté anglophone, où c'est l'Université McGill qui a donné naissance aux hôpitaux comme le Royal-Victoria.

Robert Lacroix s'est entouré de plusieurs hommes d'affaires pour mener à bien son projet. Il bénéficie notamment de l'appui de Paul Desmarais, de Power Corporation, qui a agi comme négociateur entre l'UdeM et le CP.

Selon ce qu'a appris *Le Devoir*, le montant de la vente s'éleverait à 25 millions, soit cinq millions de plus que ce qu'avait prévu l'UdeM. Et alors qu'une entente a été signée pour l'acquisition de ce vaste terrain de 2,4 millions de pieds carrés (3,2 millions de pieds carrés en tenant compte du pourtour, qui peut être développé), les obstacles s'accumulent devant le projet Outremont.

À l'Université de Montréal, on disait hier tout ignorer de ces développements dans le dossier.

## Le Devoir

## Un suspect interrogé dans l'enquête sur le vol du Cri à Oslo

Oslo — Un suspect a été interrogé par la police jeudi dans le cadre de l'enquête sur le vol de deux chefs-d'œuvre du maître norvégien Edvard Munch, *Le Cri* et *La Madone*, survenu en août dernier au musée Munch d'Oslo, at-on appris de source policière. «Nous avons interrogé une personne durant la journée de mercredi, et elle demeure un suspect», a indiqué l'inspecteur Iver Stensrud, de la police d'Oslo.

Le suspect, dont l'identité n'a pas été communiquée, est âgé de 37 ans et aurait été impliqué dans des vols de voiture par le passé. Les enquêteurs le soupçonnent d'avoir un lien avec la voiture utilisée par les voleurs pour s'enfuir du musée avec les deux tableaux.

Selon l'avocat de cette personne, remise en liberté dès jeudi soir, son client a présenté un alibi solide, excluant toute participation au vol.

Le 22 août dernier, des individus armés, le visage masqué, avaient dérobé deux chefs-d'œuvre d'Edvard Munch, dont *Le Cri*, après avoir fait irruption dans le musée Munch peu après l'ouverture de ses portes.

Ils s'étaient ensuite enfilés à bord d'une voiture noire à bord de laquelle les attendait un complice.

La police norvégienne n'a jamais reçu de demande de rançon après le vol alors que les deux chefs-d'œuvre d'Edvard Munch sont considérés comme trop célèbres pour être revendus.

## Agence France-Presse